



Université Senghor

Université internationale de langue française
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

L'AUDIT CITOYEN, UN INSTRUMENT POUR L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE ET SON APPLICATION DANS L'ESPACE UEMOA

Présenté par

ACHILLE ESSE DAOUDA

Pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Administration-Gestion

Spécialité Management de projet

le 14 Avril 2013

Devant le jury composé de :

Directeur : **Prof Lucien GENDRON**

Madame Danièle BORDELEAU

Directrice du département Administration-Gestion, Université Senghor Alexandrie

Président

Monsieur Lucien GENDRON

Professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi

Membre

Monsieur Shérif DELAWAR

Professeur à l'Académie Arabe des Sciences et des Technologies

Membre

Remerciements

Au moment où nous terminons ce mémoire de fin d'étude à l'Université Senghor ; nous savons qu'il est d'usage de rassembler dans des remerciements collectifs toutes celles et tous ceux qui ont peu ou prou contribué à un tel « enfantement ». Nous voulons dépasser cette symbolique pour exprimer plus particulièrement notre gratitude à tous.

Une grande reconnaissance à Monsieur Lucien GENDRON Professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi pour avoir, en dépit de ses nombreuses occupations, accepté de diriger le présent travail. Sa disponibilité, ses remarques et continuelles remises en question, de dépasser le stade du banal et du mal structuré.

Que Madame Danièle BORDELEAU, Directrice du département administration-gestion à l'université Senghor ainsi que tous les professeurs sachent que notre reconnaissance leur est particulièrement adressée : nous n'oublions pas que les premiers ébauches de ce thème leurs doivent beaucoup et que ce travail n'aurait pas vu le jour sans les premières bases théoriques qu'ils ont contribué à élaborer tout au long de notre formation académique.

Nos remerciements aussi vont à l'endroit de Madame Suzanne YOUSSEF, assistante de la directrice du département administration-gestion pour sa disponibilité.

Que tous ceux des nôtres dont les noms ne figurent pas dans l'énumération précédente sachent que nous ne les oublions pas. Nous les portons tous dans notre fort intérieur et leur disons merci de leur attachement à notre personne.

Enfin, merci à tout le personnel de l'université Senghor et à tous nos ami(e)s et collègues qui nous ont aidé de près ou de loin à réaliser ce mémoire et à rendre agréable notre séjour à Alexandrie.

Dédicace

A mon père ALI Daouda

A ma mère BOUSSIN Amino

A mon fils DAOUDA Esse Jorguel-Emmanuel

A mes sœur et frères

A mes tantes et oncles

Je dédie ce travail fruit de leur abnégation et de leur soutien

Achille Esse DAOUDA

Résumé

La proposition de l'audit citoyen comme une solution pour l'amélioration de la gestion de la dette publique des pays de l'espace UEMOA, apparaît comme une innovation majeure qui s'inscrit dans une tendance engagée il y a quelques années sous l'impulsion des mouvements sociaux internationaux. Le souci relatif aux problèmes lié à la dette publique et à sa gestion revêt un caractère stratégique pour le développement et l'épanouissement économique de ces pays. Car, il constitue une alternative et une réponse au soupçon sur l'inefficacité de l'aide publique au développement.

L'objectif affiché dans cette étude est de savoir si les conditions réunies sont suffisantes pour appliquer l'audit citoyen dans un espace tel que celui des pays de l'UEMOA.

L'analyse théorique des approches sur les concepts de la dette publique et de l'audit citoyen nous a permis de voir l'étroitesse des liens qui existent entre eux. Ainsi, en nous appuyant sur quelques exemples de réussites liées à cette initiative ; nous nous sommes rendu compte qu'il suffisait en grande partie d'une volonté des pouvoirs publics pour faciliter sa réalisation.

Mot-clefs

Audit, audit citoyen, dette, dette publique, contrôle citoyen, corruption.

Abstract

The proposal of the audit citizen as a solution for the management of the public debt of the countries of UEMOA appears as a major innovation that is part of a trend initiated few years ago under the leadership of international social movements. Issues related to public debt and its management is strategic for the development and the economic development of these countries. Because it is an alternative and a response to suspicion about the ineffectiveness of official development assistance.

The stated objective in this study is whether the conditions are met is sufficient to apply the audit citizen in an area such as that of UEMOA countries.

The theoretical approaches to the concepts of public debt and the citizen audit allowed us to see the close links that exist between them. Thus, relying on a few successful examples of this initiative we realized that enough largely a willingness of public authorities to ease its implementation.

Key-words

Audit, citizen audit, debt, public debt, citizen control, corruption.

Liste des acronymes et abréviations utilisés

- APD : Aide Publique au Développement
- ATTAC : Association pour la Taxation Transaction financière et pour l'Action Citoyenne
- BAD : Banque Africaine de Développement
- BCE : Banque Centrale Européenne
- BM : Banque Mondiale
- CADD : Cercle d'Autopromotion pour le Développement Durable
- CAD-Mali : Coalition des Alternatives Dette et développement - Mali
- CADTM : Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde
- CSB : Comité de Suivi à la Base
- CSCRP : Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
- CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
- EURODAD : European Network on Debt and Development
- FMI : Fonds Monétaire International
- FNDP : Forum National sur la Dette et la Pauvreté
- Freedom from Debt Coalition : Coalition contre la Dette
- GIEK : agence de crédit à l'exportation norvégienne
- IAI : Institut des Auditeurs Internes
- IFACI : Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne
- OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique
- OF : Organisation Focale
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- OSC : Organisation de la Société Civile
- PAS : Programme d'Ajustement Structurel
- PFR : Pays à Faible Revenu
- PPTE : Pays Pauvre Très Endetté
- PV : Procès Verbal
- RNDD : Réseau National Dette et Développement
- RSM : Rapport Semestriel d'exécution de la surveillance Multilatérale
- SDMT : Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme
- SLUG : campagne norvégienne pour l'annulation de la dette du tiers monde
- UEMOA : Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
- UNAFISCO : Syndicat National des Auditeurs fiscaux de la recette fédérale (Sindicato nacional dos auditores fiscais da receita federal)
- UNCAC : Convention des Nations Unies contre la Corruption

Table des matières

Remerciements.....	i
Dédicace.....	ii
Résumé.....	iii
Mot-clefs.....	iii
Abstract.....	iv
Key-words.....	iv
Liste des acronymes et abréviations utilisés.....	v
Table des matières.....	1
Introduction.....	3
1 FONCTIONNEMENT DES PAYS DE L'ESPACE UEMOA ET L'APPLICATION DE L'AUDIT CITOYEN A LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE.....	5
1.1 Processus de l'audit citoyen un enjeu de gouvernance économique.....	6
1.2 Hypothèse et objectif de l'étude.....	7
1.3 Comprendre l'audit citoyen.....	8
1.4 Processus de l'endettement : les différents antagonismes.....	9
1.5 Résultats attendus.....	10
1.6 Les limites de l'étude.....	11
2 LES RECENTES APPLICATIONS DE L'AUDIT CITOYEN DE LA DETTE : LA REVUE DE LITTERATURE.....	12
2.1 L'audit : une pratique à usage multiples.....	12
2.2 La dette publique, l'audit citoyen une nécessaire clarification conceptuelle.....	13
2.3 Impératif citoyen de contrôle des flux financiers et évolution de la dette des pays de l'UEMOA.....	15
2.4 L'audit citoyen : l'actualisation d'un phénomène ancien de plusieurs siècles.....	17
2.5 Les difficultés ou les obstacles qui s'opposent à la réalisation d'un audit citoyen.....	18
3 METHODOLOGIE ADOPTEE POUR REALISER UN AUDIT CITOYEN.....	20
3.1 Les instruments ou source de données.....	20
3.2 Illustration d'un audit citoyen cas du Mali, de l'Equateur et des Philippines.....	21
3.3 Conditions de mise en œuvre.....	25
3.4 Méthodologie adoptée.....	27
4 AUDIT CITOYEN DANS L'ESPACE UEMOA : ANALYSE DES POSSIBILITES DE SUCCES.....	31
4.1 Un environnement économique et social adapté.....	31
4.2 Organisations citoyennes : des appuis utiles.....	33
4.3 Quelques moyens pour arriver à l'application de l'audit citoyen.....	34

CONCLUSION.....	36
Références bibliographiques.....	38
Liste des illustrations.....	39
Liste des tableaux.....	39
Glossaire.....	40
Annexes.....	41

Introduction

Les crises financières des années 1990 ont montré clairement pourquoi la composition du portefeuille de la dette publique est un facteur important dans la capacité de résistance aux chocs extérieurs. Dans certains pays le risque de change fut un déterminant clé dans l'accroissement des niveaux de dette. Dans d'autres cas, la réalisation d'un passif conditionnel implicite lié au secteur bancaire ou le coût de la prise d'autres passifs du secteur privé, a aggravé les vulnérabilités existantes dans le portefeuille de la dette avec un impact négatif similaire sur le niveau de la dette globale et le budget du gouvernement des pays du sud. Dans le cas particulier des pays à faible revenu (PFR) dont ceux de l'espace UEMOA, les développements des taux de change effectifs réels, souvent provoqués par des tendances défavorables de prix des matières premières, ont contribué de manière significative aux problèmes de vulnérabilité de la dette, tout en soulignant l'importance du suivi d'une bonne stratégie de gestion de la dette. Cette expérience fait ressortir la nécessité de l'élaboration de stratégies efficaces pour l'amélioration de la gestion de la dette pour aider à atténuer les risques.

Reconnaissant la gravité donc de l'impact de la dette sur les différents secteurs ou créneaux de développement, tous les acteurs du domaine et dans leur grande majorité sont en accord pour y remédier. C'est pourquoi la communauté internationale a mis en place un nouveau dispositif dans le cadre de la Convention des Nations Unies contre la Corruption (UNCAC) ; dû au constat selon lequel les pays en voie de développement perdent entre 20 et 40 milliards de dollars (USD) chaque année du fait de la corruption, du détournement de fonds, et d'autres comportements illicites¹.

Cette communauté internationale sollicite et élargie de ce fait l'action participative et collective à tous les citoyens désireux de prendre part aux objectifs de développement de son pays. Du coup, les travaux réalisés par certaines organisations nationales et internationales dans l'optique toujours de la recherche d'une stratégie idoine pour une gestion optimale et inclusive de la dette ont débouché sur ce qu'il convient d'appeler maintenant l'audit citoyen de la dette publique.

La notion d'audit est familière à la littérature économique et à la gestion financière. Elle est assortie de méthodes systématiques bien élaborées pour des praticiens aguerris. L'audit citoyen dans le cadre d'objectif de développement se présente comme un outil usuel et à la portée de tous.

A ce jour, malheureusement, tant dans la sphère internationale comme dans les pays en développement son usage fait peu d'émulation. Cependant, ces dernières années quelques pays ayant fait l'expérience ont montré son efficacité. C'est pourquoi, dans leur élan vers les pratiques liées à la notion de bonne gouvernance par l'optimisation de leurs ressources et pour le suivi de leur budget, les pays de l'espace UEMOA en quête de solution à leur endettement, doivent s'approprier le concept de l'audit citoyen en créant les conditions favorables de son application.

¹ Jean-Pierre Brun, Larissa Gray, Clive Scott & Kevin M. Stephenson, (2013 Fev), *Manuel de Recouvrement des Biens Mal Acquis : Un Guide pour les Praticiens* [p.1-7].

Cela dit, l'audit citoyen dans sa plus simple assertion est le contrôle qu'exerce les populations ou citoyens sur la gestion que font les autorités qui les dirigent sur la base du droit à l'information et le principe de l'évaluation des politiques publiques.

In fine, cela ouvre la question de l'opportunité d'une telle pratique, eu égard à l'environnement socioculturel et économique dans ces pays. L'audit citoyen étant appréhendé comme une initiative non étatique ne saurait se réaliser sans des conditions préalables. Notre étude et nos propos porteront en partie sur la démarche en révélant quelques exemples de réussite, les spécificités du cadre d'application et les chances de prospérer dans cet espace UEMOA.

1 FONCTIONNEMENT DES PAYS DE L'ESPACE UEMOA ET L'APPLICATION DE L'AUDIT CITOYEN A LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE

Le contexte de notre travail intervient dans un moment où la quasi-totalité du monde entier est ébranlée par une crise financière sévère issue de l'économie américaine et résultante des subprimes, dont le management a conduit les ménages à un endettement insupportable. Ce qui a eu un effet de boule de neige en touchant tout le système financier international. Les conséquences ont motivé certains pays à l'obligation d'appliquer des mesures d'austérité sans précédent. Cette situation non exclusive, pour les pays du sud et notamment ceux de l'espace UEMOA, rappelle ce qui a induit les programmes d'ajustement structurel (PAS) qui continuent d'avoir des effets sur la vie de leurs populations et de leur économie.

En effet, comme tous les pays en développement, ceux de cet espace économique sont assujettis au développement par l'endettement. Son efficacité soulève cependant des inquiétudes et depuis quelques années des voix s'élèvent pour dénoncer la gestion de la dette et son usage dans l'aide publique au développement (APD). Des mesures coercitives pour résorber ce qui est devenu un fléau mondial s'avèrent considérablement opportun face aux enjeux économiques et à la survie des peuples. Cela dit, pour réaliser cet objectif, des initiatives nouvelles et des comportements nouveaux des pays concernés sont nécessaires. L'acceptation et la participation de leurs citoyens dans un projet d'audit innovateur pour améliorer la gestion de leur dette publique.

Loin d'être la panacée, il devrait permettre de meilleures dispositions et une approche équitable. De ce fait, plutôt que cela soit réservé aux seuls initiés ; il apparaît plus révolutionnaire de créer une symbiose avec les citoyens pour qui bien souvent la dette est contractée. L'audit citoyen est à ce jour comme un enjeu majeur dans la nouvelle donne internationale et la maîtrise du financement publique reste indéniable. Du coup le contrôle citoyen dans les orientations sectorielles de la politique macroéconomique des différents gouvernements devient un gage de bonne gouvernance. Ce qui implique que la maîtrise de la dette et du service de la dette par les citoyens se révélerait comme une réponse pour remédier au dysfonctionnement lié à leurs envolés. Le mal étant de notoriété selon certaines organisations internationales, les pays de l'UEMOA ne sauraient dans ce cas s'exclure de l'éventualité de l'usage d'un tel outil dans la gestion optimale de leur dette publique. La nature commune de leur destin lié au processus d'endettement augure de lever un coin de voile sur une méthode qui pourrait relancer leurs économies.

Pour mieux cerner et comprendre la quintessence de cette approche liée à la dette, nous énoncerons la question qu'elle soulève, l'objectif qu'elle vise, l'hypothèse de travail qu'elle dégage et le résultat attendu.

Figure 1: Carte de l'UEMOA et les Etats membres



Source UEMOA

1.1 Processus de l'audit citoyen un enjeu de gouvernance économique

Cette section révèle l'importance de la maîtrise de l'outil par les populations ou citoyens des pays de l'UEMOA et la justesse de son application dans l'amélioration de la gestion de leur dette publique. Cela nous renvoie à tenir compte de l'environnement sociopolitique qui prévaut dans cet espace économique et monétaire. Aussi, la concordance des motivations liées au contexte augure la présentation des motifs.

En effet, suite à la cessation de paiement du service de la dette par le Mexique en 1982 ; le débat va s'ouvrir et à partir de l'année 2000, la crise de la dette et la nécessité d'y apporter des solutions pour permettre aux gouvernements des pays en développement de poursuivre leurs objectifs va devenir une préoccupation plus ardue au niveau mondial. Devant ces économies exsangues, une indexation des institutions de Bretton woods, Banque Mondiale (BM) et Fonds Monétaire International(FMI)) dont l'application de politiques économiques calquées exclusivement sur les intérêts des créanciers selon les mouvements altermondialistes va significativement dénaturer l'environnement sociopolitique et économique des pays alors mis sous PAS. Certains auteurs alors, ont vite fait de rendre ces institutions coupables de s'être éloignées de leurs missions, d'attiser les maux de tout genre dans cette partie du monde en complicité avec les autres bailleurs de fonds et les autorités locales ; (*le FMI et les pays membres du club de Paris leurs ont prêté des capitaux à condition qu'ils poursuivent les remboursements vis-à-vis des banquiers privés et qu'ils appliquent des plans d'austérité*²).

² Millet. D et Toussaint .E, (2012 Mars) AAA : AUDIT ANNULATION AUTRE POLITIQUE, [p. 149-154]

Cette complicité soulèvera aussi un problème de fond et posera la question de la légitimité de la dette publique. En conséquence, si ces derniers temps, on parle plus d'assainir des financements publics dans les pays du sud, il est nécessaire de former et d'informer ceux-ci sur les pratiques de modèles utilitaires pour une gouvernance économique appropriée.

Le contrôle des finances à partir de l'audit dit citoyen permettra de révéler dans les mouvements de capitaux ceux considérés comme « toxiques³ » et pas fondamentalement utiles pour les populations.

La corrélation avec la citoyenneté crée un sentiment d'appartenance et un intérêt collectif pour l'évaluation de la chose publique en pensant globalement pour agir localement. Ainsi, gérer de façon collégiale la politique d'endettement publique par les citoyens et les acteurs étatiques pourrait être un facteur permettant de rassurer d'une part les partenaires au développement et d'autre part installer un climat de confiance entre les autorités locales et leurs populations.

De ce qui précède, il ressort une hypothèse dont la résultante permet de préciser un objectif de notre étude.

1.2 Hypothèse et objectif de l'étude

Au regard de l'approche utilisé jusque là, il nous apparaît plausible de nous interroger sur l'environnement économique et politique d'une part et d'autre part sur l'aspect pratique d'un tel outil dans cette union monétaire. Ce qui augure la question suivante : «Les pays de l'UEMOA réunissent ils des conditions favorables pour l'application de l'audit citoyen?».

C'est à cette interrogation qu'il conviendra de répondre dans les chapitres qui vont suivre en usant de dextérité et de précision dans nos propos. Pour ce faire, formulons l'objectif de l'étude aux fins d'orienter et conduire notre travail à celui-ci.

- **Objectif de l'étude**

L'objectif de la présente étude consiste à Promouvoir un outil intégrateur suscitant l'action collective. Ce qui nous permettra de décrire la démarche ou la méthodologie employée pour assurer ce contrôle innovateur dans la politique de gestion de la dette des pays du sud. Toutefois, de manière spécifique notre étude devrait permettre d'accroître la capacité des pays de l'UEMOA à faire face au défi de l'endettement.

L'essence de l'audit citoyen étant de clarifier le passé, démêler l'écheveau de la dette fil par fil, jusqu'à reconstruire la pelote des enchaînements qui ont conduit à l'impasse. Avant toutefois d'approfondir cette question il sera nécessaire de revenir sur la crise de la dette et de son service. La dynamique et la logique qui résultent de notre démarche nous laisse donc entrevoir l'hypothèse suivante.

³ Patrick Saurin, (février 2013) *prêts toxiques* <http://www.cadtm.org> , consulté le 17 mars

- **Hypothèse de l'étude**

Selon notre question de recherche élaborée précédemment, il se dégage l'hypothèse selon laquelle, la pratique du contrôle citoyen pour améliorer la gestion de la dette publique dans les pays de l'UEMOA dans leur contexte actuel est possible cependant son application reste approximative.

Pour nous en rendre compte, nous parlerons du processus d'endettement et l'évolution de la dette publique dans l'espace et précisément dans les pays qui le compose. Ensuite, montrer la corrélation entre la dette, l'action citoyenne et l'intérêt que l'on a à s'approprier le concept de l'audit citoyen et démontrant comment l'appliquer et les difficultés qui en résultent.

1.3 Comprendre l'audit citoyen

Le premier objectif visé dans un audit citoyen est de pouvoir enclencher une démarche politique et une méthodologie permettant de décortiquer la dette publique. Le concept donc de l'audit citoyen est surtout, un enjeu de mobilisation citoyenne permettant d'avoir prise sur le présent, d'écarter la fatalité de la dette de l'avenir et de prévenir sa perpétuation à l'infini. Ainsi, on cherche à établir la vérité sur la dette et l'initiative de celle-ci vient de la population. Elle seule pouvant en assurer le succès à terme à partir de certains citoyens réunis dans des mouvements sociaux, groupes ou corps constitués. L'importance de ces mouvements est indispensable du fait de leur indépendance vis-à-vis des autorités locales d'une part et d'autre part des institutions financières internationales. En somme, leur rôle dans la mise en place de l'organe de conduite de l'audit appelé observatoire de la dette est aussi prépondérant.

Cet observatoire qui se présente comme le point d'encrage de toutes les parties prenantes, demande pour être plus efficace, une véritable collaboration avec les forces politiques qui sont pour la plupart les parlementaires ; qui se présentent comme la voix légitime des citoyens d'une nation. La mission donc de l'observatoire ramène à la notion de sentinelle de la dette avec la capacité de réaliser un arbitrage sur certains engagements publics vis-à-vis de l'extérieur tout en relevant les aspects lésionnaires de chaque contrat. Ainsi, dans la démarche de l'audit, il est à noter quatre éléments distincts mais liés, donnant lieu au respect des étapes suivantes:

- une analyse générale du processus d'endettement,
- une analyse des contrats,
- un examen de la destination réelle des fonds,
- une analyse des données actuelles,

Auxquels il importe d'adjoindre la recherche des traces des agences de crédit à l'exportation.

Elles impliquent une série de questions constituant le socle de l'outil sur lequel porte notre étude et se déclinent de la façon suivante:

Pourquoi l'État a-t-il été amené à contracter une dette qui ne cesse d'enfler ?
Au service de quels choix politiques et de quels intérêts sociaux la dette a-t-elle été contractée ? Qui en

a profité ? Était-il possible ou nécessaire de faire d'autres choix ? Qui sont les prêteurs ? Qui détient la dette ? Les prêteurs mettent-ils des conditions à l'octroi des prêts ? Lesquelles ? Quelle est la rémunération des prêteurs ? Comment l'État s'est-il trouvé engagé, par quelle décision, prise à quel titre ? Quel montant d'intérêts a été payé, à quel taux, quelle part du principal a déjà été remboursée ? Comment des dettes privées sont-elles devenues « publiques » ? Dans quelles conditions a été réalisé tel sauvetage bancaire ou autre entreprise publique ? Quel en est le coût ? Qui a pris la décision ? Doit-on indemniser des actionnaires qui sont responsables du désastre avec les administrateurs qu'ils ont désignés ? Quelle est la part du budget de l'État qui va au remboursement du capital et des intérêts de la dette ? Comment l'État finance-t-il le remboursement de la dette ?⁴

Cette série de questions est certes pas exhaustive mais donne la quintessence du travail à fournir dans la réalisation de l'audit citoyen. En effet, elles représentent le protocole lié à la recherche ou aux investigations devant soulever toute la curiosité de l'auditeur citoyen aux fins d'avoir les éléments ou la matière nécessaire pour éclairer sa lanterne et par conséquent celle de toute la communauté. La compréhension du principe ayant l'objectif de lever les équivoques autour de la dette publique et situer les responsabilités.

La réponse à ces différentes interrogations a l'avantage de faire une double lecture de la dette et en spécifier la typologie résultante. On a alors dette légitime et dette illégitime que nous expliciterons dans les chapitres suivants. Cette idée par ailleurs permet d'aborder l'antagonisme qui existe entre les institutions de Bretton Woods (FMI et BM) et les mouvements altermondialistes défenseurs du concept.

1.4 Processus de l'endettement : les différents antagonismes

«Le FMI et la Banque mondiale poursuivent un même but qui est de relever le niveau de vie des populations des pays membres. Leurs approches à cet égard sont complémentaires : l'action du FMI est centrée sur les questions macroéconomiques tandis que la Banque mondiale se consacre au développement économique à long terme et à la lutte contre la pauvreté »⁵.

En s'appuyant sur leur mission, les pays de l'UEMOA pour financer leur développement, ont eu alors la tradition de recourir à ces bailleurs de fonds dits multilatéraux mais aussi ceux dits bilatéraux avec qui des coopérations historiques lient. La donne va changer à partir des années 80 où va apparaître de manière prépondérante des regroupements informels comme les clubs de Paris ou de Londres dans le processus d'endettement. Du coup, l'engrenage relatif au service de la dette devient de plus en plus insoutenable et les effets pervers nombreux.

Pour respecter l'autonomie et la « souveraineté » de chaque pays et selon la section 3 de l'article 6 des statuts du FMI : *« les Etats membres peuvent prendre des mesures de contrôle nécessaires pour*

⁴ Millet .D, (10 mars 2012) *La prometteuse dynamique de l'audit citoyen en France*.

<http://www.cadtm.org> , consulté le 10 Nov2012. & AAJ – ATTAC (URUGUAY) – CADTM – CETIM - COTMEC – AUDITORIA CIDADÃ DA DÍVIDA, *Menons l'enquête sur la dette*, [p10-15]

⁵ FMI et la Banque Mondiale. Fiche technique : *le FMI en un clin d'œil*. (2012 Aout): [3 pages].
URL:<http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/imfwbf.htm> [consulté le 19/01/2013]

réglementer les mouvements internationaux de capitaux⁶ ». Ce qui dans une certaine mesure répondrait à l'une des missions originelles de cette institution qui aujourd'hui semble en contradiction avec elle même tant ses activités restent imminemment assujetties au recouvrement du service de la dette en faveur de la quasi-totalité des créanciers.

Le mouvement altermondialiste et des organisations comme le Comité pour l'Annulation de la Dette des pays du Tiers Monde (CADTM) bien que opposé à ces institutions (FMI et BM) parce que représentant le reflet d'un capitalisme déshumanisé ; propose au de-là du simple contrôle qui est plus institutionnel, l'audit citoyen pour rompre avec tous les tabous. En effet, il constituerait un moyen par lequel une proportion croissante de la population chercherait à comprendre les tenants et aboutissants du processus d'endettement de leur pays spécifiquement ceux de l'espace UEMOA.

Il est clair qu'au stade actuel les populations ont très peu ou pas du tout d'expérience sur le sujet; d'où la nécessité de le vulgariser à partir des expériences réussies.

Notre travail permettra de montrer l'évolution de la dette dans l'espace communautaire, le service de celle-ci et comment la maîtrise de ces flux financiers peut contribuer à assainir le paysage économique pour envisager l'espoir d'une performance dans les orientations de politiques macroéconomiques axées sur l'idée de l'émergence.

1.5 Résultats attendus

A l'issue de ce travail de recherche, nous visons les résultats suivants :

- Une meilleure connaissance des conditions de la mise en place d'un système ou d'un instrument de vérification de la dette publique et de son utilité pour les populations ;
- une méthodologie adaptée et accessible à n'importe quel citoyen qu'il soit du sud, d'ailleurs ou précisément de l'espace UEMOA.

Cet instrument de gestion ou de contrôle qui est l'audit citoyen se révèle être un concept qui crée une corrélation entre l'endettement et son efficacité. Ce qui induit une démarche politique et une méthodologie permettant d'appréhender la dualité que révèle la dette extérieure dans les pays à faibles revenus, que l'on présenterait provisoirement comme « légitime » et « illégitime⁷ ». Pour cette raison, nous nous en référons à une approche de certaines campagnes menées à cet effet.

Il est souhaitable aux termes de ce travail que les pays de l'UEMOA et notamment leurs citoyens recourent aux nouvelles méthodes de vérification pour améliorer l'usage que les autorités font des ressources publiques.

⁶ Section 3 de l'Article 6 des statuts du FMI

⁷ AAJ – ATTAC (URUGUAY) – CADTM – CETIM - COTMEC – AUDITORIA CIDADÃ DA DÍVIDA, *Menons l'enquête sur la dette*, [p 9-10]

Dans ce contexte il faudra interpréter l'approche de ce travail après avoir usé de données issues de travaux existants et ayant révélé des résultats probants, dont la réalisation n'a pas toujours été évidente et pour lequel des obstacles sont à franchir.

1.6 Les limites de l'étude

Notre étude a été faite sur la base d'une analyse documentaire portant sur des travaux réalisés par certains auteurs et organismes consignés dans des livres d'une part et d'autre part des articles et rapports allant de la période allant de 1990 à 2010. De même nous avons eu accès à certains sites internet notamment de la Banque Mondiale (BM), du FMI, de l'OCDE, de la Banque Africaine de Développement (BAD) et bien d'autres.

De ce qui précède nous avons circonscrit notre champ d'étude uniquement autour des pays du sud précisément ceux de l'UEMOA tout en corroborant cela par quelques exemples significatifs émanant de cet espace économique et d'autres pays.

Aucune visite de terrain au sein d'une structure publique ou privée n'a pu être effectuée pour la réalisation de nos recherches. Cependant, des activités antérieures à nos travaux nous ont donné la motivation suffisante et l'espace d'investigation nécessaire pour exploration.

Cela dit, il y a lieu de noter que cette étude restera au niveau général dans la mesure où elle ne pourra couvrir l'ensemble des domaines et techniques liés à la question de l'audit et notamment de l'endettement. D'autres études à venir pourront explorer les particularités en proposant par exemple les instruments répondant aux besoins spécifiques de chaque type d'approche liée à l'environnement et à la justice sur les droits historiques.

Cette étude se veut donc une contribution dans le domaine de la recherche où la complexité des enjeux crée parfois des antagonismes entre auteurs. L'analyse critique des sources littéraires présentera les récentes évolutions du contrôle et de la vérification des informations financières et économiques ; tout en insistant sur l'aspect pratique et les mesures favorables à l'application de l'instrument dans le contexte sociopolitique actuel de l'UEMOA.

2 .LES RECENTES APPLICATIONS DE L'AUDIT CITOYEN DE LA DETTE : LA REVUE DE LITTERATURE

L'ensemble des documents, articles et autres livres que nous avons recueilli, en privilégiant une approche large de la question, a servi à faire une double relecture du concept. La première porte sur la participation et le rôle d'un nouvel acteur dans le débat économique et financier des Etats en développement. La seconde établit la corrélation entre la notion de contrôle, voir de l'audit avec celui-ci. Ces dernières années, nombres de publications ont fait référence à l'importance non seulement de l'assainissement des finances publiques mais plus encore d'avoir une présence prépondérante de citoyens (ONGs, syndicats etc.) dans les prises de décisions en ce qui concerne les affaires publiques. La réalisation d'audit est aussi un moyen de transformer les structures actuelles et constitue aussi un traitement préventif de choix des politiques publiques. Nous tenterons d'en cerner l'étendue et de réfléchir sur sa signification en nous évertuant de décrire les spécificités de ce type de contrôle et enfin, nous montrerons les difficultés que le citoyen peut rencontrer en général au moment de la quête des informations pour évaluer les données relatives à la dette publique et plus spécifiquement dans les pays de l'UEMOA. Cette analyse couvrira aussi la dimension analogique et systématique de l'audit citoyen dont l'une des particularités transparait au niveau des acteurs qui le réalisent.

2.1 L'audit : une pratique à usage multiples

Au-delà du contrôle financier qui est la forme la plus répandue, l'audit dont il est question dans notre étude a un rôle éminemment politique, lié à deux besoins fondamentaux de la société : la transparence et le contrôle démocratique de l'État et des gouvernants par les citoyens⁸.

Il s'agit là de besoins qui se réfèrent à des droits démocratiques très élémentaires, reconnus par le droit international, le droit interne et la Constitution, bien que violée en permanence. Le droit de regard des citoyens sur les actes de ceux qui les gouvernent, de s'informer de tout ce qui concerne leur gestion, leurs objectifs et leurs motivations est intrinsèque à la démocratie elle-même. Il émane du droit fondamental des citoyens d'exercer leur contrôle sur le pouvoir et de participer activement aux affaires publiques et donc communes.

Ce qui montre certes des similitudes avec les audits en entreprise mais diffère par les dimensions et le cadre.

Kohler (1957) apparente l'audit à la vérification et le définit comme : « *une étude exploratoire et critique des contrôles internes et registres comptables d'une entreprise ou autre entité commerciale, effectuée par un expert comptable, en vue d'exprimer une opinion sur la justesse des états financiers* » (p. 44).

Les audits consistent donc en premier lieu à procéder à un examen minutieux du passé. Mais ils sont aussi et surtout appréhendés ici comme un enjeu de mobilisation citoyenne permettant d'avoir prise sur le présent et d'écartier la fatalité de la dette de l'avenir, de prévenir sa perpétuation à l'infini. L'audit par

⁸ Millet .D & E. Toussaint, (mars 2012), *crise de la dette : la seule façon de s'en sortir(AAA)* p149

lequel on cherche à établir la vérité sur la dette est un droit lié à la démocratie élémentaire, celui de demander des comptes.

Pour y arriver, il est nécessaire de clarifier des concepts puis de définir et de relever les caractéristiques de celui-ci.

2.2 La dette publique, l'audit citoyen une nécessaire clarification conceptuelle

L'audit citoyen de la dette publique loin d'être un néologisme apparaît comme une expression, un concept peu courant. Corrélé à la notion de citoyenneté, le mot audit et dette presque antinomiques s'avèrent de bon aloi d'être définis dans leur contexte pour mieux les appréhender et lever toute équivoque.

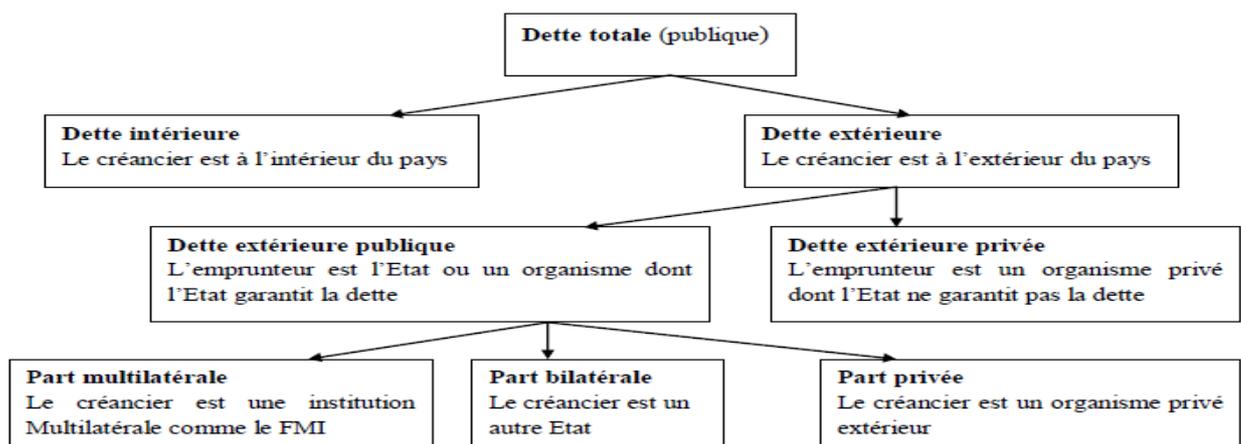
- **la dette publique**

Le dictionnaire universel définit la dette publique comme étant l'ensemble des sommes dues par l'Etat.

Par ailleurs, les auteurs Millet et Toussaint vont plus loin et disent que c'est l'engagement d'un débiteur envers un créancier. En principe, le débiteur est celui qui a accepté librement de contracter une dette et qui en bénéficie. Mais qu'à l'échelle du système monde, la dette n'est plus une affaire privée car elle a désormais une dimension politique qui concerne tous les peuples et toutes les sociétés. L'endettement de la plupart des pays du Sud devient même anormalement insupportable dans le sens où les remboursements et les paiements d'intérêts exigés par les créanciers sont hors d'atteinte et empêchent toute forme de développement.

Illustration faite, voyons comment se présente la structure de la dette des pays du sud en général et particulièrement celle des pays de l'UEMOA.

Figure 2 : structure de la dette d'un pays du Sud⁹



Source : FMI et Banque Mondiale

A l'analyse, un intérêt commun réunit les différents créanciers (multilatéraux, bilatéraux et privés) ; c'est le service de la dette, dont l'effet induit s'accroît la plupart du temps pour les débiteurs selon un rythme

⁹ Millet .D & E. Toussaint, (2002), *le FMI et la Banque mondiale*. [p. 39]

géométrique et impose à ceux-ci des dispositions particulières dans leurs différents budgets de fonctionnement que bien souvent l'on a du mal à comprendre. En effet, selon la banque Africaine de développement dans son rapport (2011) entre 1980 et 2000 la dette extérieure de l'Afrique est passée de 60 à 206 milliards de dollars soit un accroissement de 3,4 puis à 300 milliards en 2011 malgré les remboursements effectués comme service de celle-ci.

Cette situation pose la question du remboursement de la dette publique qui apparaît indéniablement comme un sujet presque tabou dans les relations internationale et vis-à-vis des pays pauvres. Il est présenté par les chefs d'État et de gouvernement, le Fonds monétaire international (FMI), la Commission européenne et la presse dominante comme inévitable, indiscutable, obligatoire. Les citoyens et citoyennes devraient se résigner au paiement de la dette publique. La seule discussion possible porte sur la façon de moduler la répartition des sacrifices nécessaires afin de dégager suffisamment de moyens budgétaires pour tenir les engagements pris par la nation endettée. Les gouvernements qui ont emprunté ont été élus démocratiquement, les actes qu'ils ont posés sont donc légitimes.

Cependant, toute la dette publique ne saurait être considérée comme tel puisque la plupart des contrats d'endettement qui ont été négociés à l'époque comportaient une clause indexant la dette à un taux d'intérêt variable. Cela, donne souvent un caractère lésionnaire à ceux-ci ; donnant le droit de les dénoncer le cas échéant. D'où la pertinence d'en savoir d'avantage et de mener une action citoyenne, notamment un audit dans un environnement presque hostile qui est celui de l'espace UEMOA où l'influence extérieure est assez prépondérante.

- **l'audit citoyen**

Partant de la définition de l'Institut des Auditeurs Internes (IAI), adoptée par l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne (IFACI), et approuvée le 21 mars 2000 par son Conseil d'Administration, l'audit est :

- Une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer, et contribue à créer de la valeur ajoutée. Il aide cette organisation à atteindre ses objectifs en évaluant par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques de contrôle [...], et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité (IFACI, 2000, p. 8)

La communauté nationale s'appuierait donc sur une telle assertion pour diligenter auprès de leurs autorités un contrôle dit citoyen de leur gestion du patrimoine commun.

Quant à BECOUR (2000) le concept de l'audit se démarque du *full audit*, technique développée par l'audit externe tendant à la recherche exhaustive des preuves dans le cas de fraude ou de délits

comptables présumés, en vue d'exprimer une opinion sur un ensemble tel qu'une période, une filiale, une catégorie de transactions¹⁰ [...].

Une opinion qui dans le cas d'espèce sera exprimée par les populations ou leurs représentants.

Ces approches, si elles présentent un contour plus technique dans la pratique donnant fonction à des acteurs plus aguerris à la tâche ; l'audit citoyen par compte n'est pas un exercice réservé exclusivement à des experts. Bien que fondamentalement, l'exercice diffère très peu du contrôle de gestion traditionnel. Aussi, pour des raisons relativement communautaires, il n'exclut pas non plus l'apport ou un soutien des professionnels dont le concours s'avère toujours appréciable mais pas indispensable.

Selon ces différentes assertions de l'IAI, l'IFACI et de Becour le concept d'audit est plus professionnel ; alors que Millet et Toussaint parlent d'une approche presque informelle et inclusive créant une symbiose entre profanes et si nécessaire avec des techniciens pour diligenter ou déclencher un contrôle.

Il en résulte finalement que l'antagonisme est moins perceptible dans la pratique mais se ressent par les acteurs qui l'exercent en toute indépendance et l'espace dans lequel il est exécuté ; ce qu'exprime bien Millet. Selon lui « *le champ d'action d'un audit citoyen de la dette publique est infiniment prometteur et [...] a un rôle éminemment politique, lié à deux besoins fondamentaux de la société : la transparence et le contrôle démocratique de l'État et des gouvernants par les citoyens*¹¹ ».

On peut donc dire que l'audit citoyen est d'abord un contrôle exercé par la communauté sur les pouvoirs publics aux fins d'éplucher leur gestion, d'en décortiquer les opportunités et les inopportunités d'engager ceux-ci dans la voie d'un endettement que va supporter les populations.

Cela permet d'ouvrir nos réflexions sur l'endettement des pays de l'UEMOA, de voir son évolution, sa compatibilité avec l'audit citoyen et les difficultés qui émaneraient de son application dans cet espace.

2.3 Impératif citoyen de contrôle des flux financiers et évolution de la dette des pays de l'UEMOA

Il n'est plus à démontrer que depuis leur accès à l'autonomie politique, les pays de l'espace UEMOA ont sans cesse eu recours à l'aide publique et privée. Cette aide n'ayant jamais été d'ordre philanthropique, ils se sont évertués à rembourser celle-ci selon les termes du prêteur. Du coup, en tenant compte de leur destination, on se demande bien ce qui a mal fonctionné dans ces pays pour qu'autant d'argent englouti dans leur développement n'ait pas donné des résultats probants. Aujourd'hui presque tous s'inscrivent pour être des pays pauvres très endettés (PPT) et sur les 36 pays 30 sont

¹⁰ Jean-Charles Becour (2000) *Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit*. [p49]

¹¹ Millet. D, (10 mars 2012) *La promiseuse dynamique de l'audit citoyen en France*. <http://www.cadtm.org> , consulté le 20 Nov 2012

en Afrique dont les 8 de l'espace communautaire y sont quasiment éligibles et ont atteint le point d'achèvement. (Illustration tableau 1)

Tableau 1 : Liste des pays qui ont rempli les conditions au titre de l'initiative PPTE (en juin 2012)

Pays ayant dépassé le point d'achèvement (33)		
Afghanistan Bénin Bolivie Burkina Faso Burundi Cameroun République centrafricaine République du Congo République dém. du Congo Côte d'Ivoire Éthiopie	Gambie Ghana Guinée-Bissau Guyana Haïti Honduras Libéria Madagascar Malawi Mali Mauritanie	Mozambique Nicaragua Niger Ouganda Rwanda São Tomé-et-Principe Sénégal Sierra Leone Tanzanie Togo Zambie
Pays en phase intérimaire (entre les points de décision et d'achèvement) (3)		
Comores	Guinée	Tchad
Pays n'ayant pas atteint le point de décision (3)		
Érythrée	Somalie	Soudan

Source FMI juin 2012

Ce qui montre bien leur dépendance inéluctable à l'aide publique au développement d'où résulte la dette. Des clarifications s'avèrent utiles fort de ce que certaines parts nominales de ces dettes continuent de faire l'objet de remboursement.

Cela dit, s'endetter fait partie de l'environnement économique et ces pays continuent d'y recourir ; c'est donc pour se prémunir des erreurs du passé qu'il s'avère indéniable de recourir à l'audit citoyen.

Pour se rendre bien compte de l'urgence de notre démarche et de l'intérêt suscité jetons également un regard sur le niveau de la dette de ces pays en développement, de son évolution, de ce que coûte le service de leur dette dans leurs différents budgets et la légitimité qui en résulte.

Tableau 2 : Ratio de l'encours de la dette publique dans l'espace UEMOA

PAYS	Ratio de l'encours de la dette publique par année en Mds de Dollars US				
	2007	2008	2009	2010	2011
BENIN	14.4	17.1	26.8	21.9	21.4
BURKINA-FASO	22.9	23.4	26.4	26.5	30.5
COTE D'IVOIRE	81.2	71.9	63.3	64.8	63.6
GUINEE-BISSAU	179	146.1	141.4	134.4	126.2
MALI	39.7	35.5	33.7	26.0	33.8
NIGER	23.7	22.8	23.5	24.9	26.3
SENEGAL	23.8	24.1	32.6	34.8	38.4
TOGO	96.2	80.4	84.7	85.9	45.2

Source : RSM décembre 2010 UEMOA

Comme l'indique le tableau 2, on remarque bien que pour certains pays l'encours de la dette a une tendance à la baisse et pour d'autres il s'accroît, ce qui est probablement normal en fonction des activités et besoins de chaque pays. La question que l'on est en droit de se poser alors est de savoir à quoi a véritablement servi tous ces mouvements financiers et les différences constatées d'une année à l'autre et d'en vérifier son usage et les impacts. Cela pourrait avoir un effet induit qui permettrait de demander systématiquement un contrôle citoyen dont la conséquence serait assortie d'une double distinction significative dans l'engrenage de l'endettement. D'où la notion de la légitimité qui donne alors à différencier la dette légitime, de la dette illégitime ; que nous clarifierons dans nos prochaines lignes.

2.4 L'audit citoyen : l'actualisation d'un phénomène ancien de plusieurs siècles

L'audit citoyen n'est pas une pratique nouvelle contrairement à l'appréciation dont il fait l'objet ; en effet, Il remonte à plusieurs siècles.

À l'initiative de William Welch Deloitte (1818 - 1898) dont le nom rime avec le célèbre cabinet « Deloitte and Touch » alors employé dans une banque à Londres (assistant to the Official Assignee at the Bankruptcy Court in the City of London) depuis le 19^{ème} siècle va révolutionner le monde commercial et économique. De part son action, en 1867 *La Loi sur les compagnies de chemin de fer fixe les devoirs de l'auditeur et...la citoyenneté en faisant progresser les valeurs universelles dans les opérations commerciales à travers le monde*¹².

Bien que cela ait pris la forme générale de l'audit actuel, quelques études dont le nombre n'est pas exhaustif ont été publiées et montrent son importance dans l'assainissement des finances publiques avec une méthodologie qui s'attache à l':

- analyse générale du processus d'endettement,
- analyse des contrats,

¹² Deloitte global office, (2000), *History*. www.deloitte.com/view/en_GX/global/about/overview, consulté 5 Dec 2012

- examen de la destination réelle des fonds,
- analyse des données actuelles,
- et à suivre les traces des agences de crédit à l'exportation.

Toute chose que le FMI et la Banque Mondiale souhaite réaliser en aidant les pays en développement à partir du document relative à une stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT)¹³ efficace.

Cette méthodologie est d'accéder à une compréhension générale des raisons de l'endettement en dégagant chaque particularité, chaque détail par pointage, puis en constituant un inventaire le plus complet possible avant de reconstruire, pour le tout ou partie. Cependant, des difficultés demeurent ; surtout dans un espace monétaire où les préceptes de la démocratie sont embryonnaires et où toute action allant dans le sens d'une nouvelle approche de la politique générale dans l'un de ces pays est accueillie comme une œuvre subversive lorsque cela vient des populations.

2.5 Les difficultés ou les obstacles qui s'opposent à la réalisation d'un audit citoyen

Les objectifs de l'action citoyenne dans le domaine public où tout relève des pouvoirs discrétionnaires des autorités étatiques, sont complexes et bien souvent énigmatiques ; notamment les pondérations des différents critères liées à l'exercice. Les concepts liés à la démocratie sont encore très mal appréhendés, vu que les notions comme corruption, clientélisme et autres maux restent viscéraux dans leur système de gestion. Selon les nations unies ces fléaux contribuent à la fuite des capitaux en Afrique et s'évalue à 400 milliards de dollars¹⁴.

Cependant, des efforts sont obligatoires pour être au diapason des nouvelles notions comme la bonne gouvernance, où s'inscrit à l'évidence l'audit citoyen. Ainsi, pour outre passer les difficultés et satisfaire les exigences de la communauté, D.Millet (10 mars 2012) requiert que : « *nul besoin de révéler des secrets d'État, d'accéder à des documents non publics de la banque centrale, du ministère des Finances, du FMI, de la BCE, de la Commission européenne, des chambres de compensation [...], ou de compter sur les confidences d'une personne travaillant au sein d'un de ces organismes...* ». Certes, de nombreux documents protégés jalousement par les gouvernants et les banquiers devraient absolument être mis à la disposition du public et seraient très utiles pour affiner l'analyse. Il faut donc exiger d'avoir accès à la documentation nécessaire à un audit complet. Mais il est parfaitement possible de procéder à un examen rigoureux de l'endettement public à partir de l'information présente dans le domaine public.

Cela dit, la multiplicité des domaines et des dimensions de la politique publique peut traduire de nombreuses tâches qui pourraient aussi accroître les difficultés et par conséquent certains obstacles.

¹³ Par conséquent, elle complète et augmente la discussion sur l'élaboration de la stratégie de gestion de la dette

Dans les *Directives pour la gestion de la dette publique* (les *Directives*) de la Banque mondiale-FMI (2003) Dans certains cas, l'absence de suivi et d'informations adéquats sur les garanties du gouvernement a aggravé

de manière significative les vulnérabilités de la dette. Le développement et la mise en œuvre d'une SDMT efficace pourraient nécessiter un renforcement important de capacité dans plusieurs pays en développement

¹⁴ Nations Unies (mars 2013) *la corruption en fait et en chiffres* [P1-2]

Aussi, l'audit en lui-même étant ici un acte politique aux retombés purement démocratiques pose le problème de la sélection des membres de l'équipe qui est à même de le réaliser. Vu qu'à priori l'ossature d'une équipe d'auditeurs citoyens est fondamentalement tripartite (Etat ou gouvernement, parlement et société civile). Cependant, pour des questions d'éthique et essentiellement juridiques l'on pourrait lui adjoindre un volet justice pour l'analyse des contrats.

Le caractère parfois abstrait de l'objet dont l'usage de la dette a servi est entre autre autant de facteur qui pourrait justifier une certaine limite dans l'approche citoyenne. En somme, s'il apparait de toute évidence que la nature des obstacles est d'ordre technique et politique, il n'en demeure pas moins que le problème de la carence de documents peut encore se poser, ainsi que celui de la langue employée dans les contrats. De plus en travaillant sur l'historique de l'endettement, on ne pourra que constater l'éparpillement des documents dans divers pays (dont ceux du Nord) et aussi les problèmes liés à leur conservation dans les pays concernés vu leur instabilité. Cela pourrait décourager les chercheurs et ralentir la mise en route de l'audit. Selon un travail réalisé par l'organisation EURODAD, Pour résoudre ces problèmes, l'existence d'un réseau de soutien et de solidarité Nord / Sud, actif et rapide, est indispensable et conseillé. La force de ce réseau Nord / Sud réside également dans sa capacité à entreprendre des recherches de contrats d'endettement dans divers pays, réduisant en partie le problème de l'éparpillement des documents.¹⁵ Ce qui ressort que la reddition des financements publiques est un impératif tant pour la communauté que pour l'administration publique moderne. L'exercice reste cependant à la base de toute mission de vérification qui doit rimer avec une méthodologie adaptée et adéquate.

¹⁵ Hayes Lucy, EURODAD, (2005 sept), les études d'impact en ligne de mire à ce sujet, [P 3-25] www.eurodad.org. (Consulté décembre 2012)

3 METHODOLOGIE ADOPTEE POUR REALISER UN AUDIT CITOYEN

A la lumière de la revue de littérature ci-dessus, nous avons pour un meilleur contrôle et une gestion optimale de la dette publique dans les pays du sud et notamment ceux de l'espace UEMOA essayé de lever à partir de l'approche de certains auteurs ; des éléments susceptibles de gêner la compréhension de la démarche sous-jacente pour appliquer l'audit citoyen. Ce qui a valu de recourir à certaines sources de données ; lesquelles sont ponctuées par notre propre expérience de militant pour la cause. Relativement aux différents plaidoyers pour l'annulation de la dette des pays du sud et spécifiquement celle de la Côte d'Ivoire auxquels nous participons depuis plusieurs années. Cette expérience acquise nous permet de dégager les facteurs clés de succès ainsi que les conditions de sa mise en œuvre.

3.1 Les instruments ou source de données

L'analyse, la formulation et la mise en œuvre de cet instrument de vérification de performance et de gestion de la dette publique suppose l'existence des données et informations, obtenues au moyen de certaines investigations émanant d'études documentaires et d'observation participante.

- **Analyse documentaire**

Elle se résume à un échantillon de livres sélectionnés dont la production est du CADTM sur la question de la dette en général et en particulier ceux concernant l'audit citoyen. Parmi ces documents, nous avons d'abord consulté ceux qui font un état des lieux relatif à l'endettement, son évolution et ses impacts sur les différentes économies des pays du sud où on pourrait reconnaître particulièrement certains pays de l'UEMOA. Puis nous nous sommes appesantis sur ceux parlant du contrôle, notamment de l'audit citoyen. Aussi, avons nous exploité des actes de forums ou colloques et certains articles sur le sujet, ainsi que des rapports 2009 et 2011 respectivement du FMI-Banque Mondiale et Africa progress panel.

Nous avons eu recours par la suite à certains mémoires produits sur des aspects de la question et pour la plupart produit par des auditeurs de SENGHOR.

Enfin, des informations jugées pertinentes recueillies à partir de certains sites internet ont été mises à contribution dans la réalisation de notre travail.

- **Observation directe**

Pour traiter notre sujet, nous nous sommes basé sur notre expérience personnelle complétée par notre formation en Administration Gestion option management de projets. Notre choix de l'observation directe est guidé par le fait qu'à l'origine nous avons fait des études en économie et qui plus est avons ajouté une vie de militant pour l'annulation de la dette des pays du sud. Participant directement à la vérification de l'évolution de notre dette publique, nous ne pouvons que nous appuyer sur le vécu quotidien pour faire une étude sérieuse sur la nécessité d'utiliser une méthodologie de contrôle de gestion révolutionnaire. Ainsi, la pratique observée est que dans les pays du sud en général et dans l'espace UEMOA en particulier l'usage que l'on fait des flux financiers reçus sous forme de prêts ont des destinations parfois étranges d'une part et d'autre part les remboursements qui en résultent se font au

dépend des populations de ces pays. Le traditionnel contrôle et vérification financière réalisé par des techniciens aguerris, semble ne plus répondre aux attentes des populations. Raison pour laquelle nous avons choisi de travailler dans le cadre de cette formation sur la mise en œuvre d'un outil de vérification et d'amélioration de gestion dont l'usage dans ces pays du sud comme au nord devrait ôter la dette de son aspect fatal pour les économies et surtout pour les citoyens. Ce qui augure avant d'aborder la démarche qui va avec quelques cas probants de réussite dans le monde.

3.2 Illustration d'un audit citoyen cas du Mali, de l'Equateur et des Philippines

Pour mieux apprécier l'utilisation des fonds alloués à la santé au Mali, la coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement (CAD-Mali) initie en 2004 sur les impacts de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) son premier suivi de gestion dans le cadre d'un contrôle citoyen. Quant à l'Equateur, l'application d'une telle disposition était due à l'intention de son gouvernement et surtout de son président (Rafael Corra) de faire la lumière sur une dette liant son pays à la Norvège. En ce qui concerne les philippines, l'idée visait à travers l'organisation *Freedom from Debt Coalition* à « conscientiser » et éduquer les députés philippins sur la question de la dette.

Une meilleure compréhension de cette pratique ne peut être possible que si les raisons du choix porté sur la CAD-Mali, l'Equateur et les Philippines sont justifiées.

➤ Raisons des choix des cas étudiés

Le choix de l'Equateur est motivé par l'idée qu'un gouvernement du sud peut solliciter et obtenir un audit citoyen dès lors qu'il réalise un abus ou une lésion dans un contrat dont les effets pervers et les impacts sont supportés par sa population. En ce qui concerne les organisations Philippines et du Mali, respectivement *Freedom from Debt Coalition* incarne l'expression la plus achevée de la pratique de l'audit et la CAD-Mali, elle démontre la possibilité de réalisation d'un contrôle émanant des organisations de la société civile d'un pays de l'UEMOA sur les activités de son gouvernement même si dans ce cas spécifique cela ne concerne que le volet sanitaire.

• Assainissement des finances publiques de l'Equateur par un audit Citoyen

En 2002, la Commission de contrôle civique de la corruption d'Equateur à propos de la vente de bateaux norvégiens au gouvernement d'Equateur a lancé un audit en collaboration avec la Campagne norvégienne pour l'annulation de la dette du Tiers Monde (SLUG). Les faits : à la fin des années 1970, le gouvernement norvégien a vendu quatre bateaux à l'Equateur, dans le cadre d'une campagne commerciale d'exportation des bateaux norvégiens (secteur qui était alors en crise). Il facilita l'achat de ces navires sous forme de « prêt à l'aide au développement » pris en charge par l'agence de crédit à l'exportation norvégienne (GIEK). Suite à une enquête approfondie et à la réalisation d'un audit, la Commission de contrôle civique exhorta les autorités équatoriennes à ne plus payer cette dette, en la considérant comme illégitime car :

- le crédit était illégitime, il n'avait pas été attribué pour aider l'Equateur mais pour que la Norvège sauve sa propre industrie ;

- il n'y a pas eu d'évaluation sur la viabilité technique et financière du projet de la part de l'agence de coopération norvégienne et de la GIEK ;
- les bateaux avaient disparu et personne ne savait où ils étaient, alors que la dette continuait à être payée ;
- l'accroissement de la dette équatorienne avec la Norvège était dû aux conditions onéreuses validées pendant les renégociations de la dette.

Le 2 octobre 2006, le gouvernement norvégien annonce qu'il annule cette dette illégitime sans condition et reconnaît sa coresponsabilité ! Une victoire dans le combat pour l'annulation de la dette¹⁶.

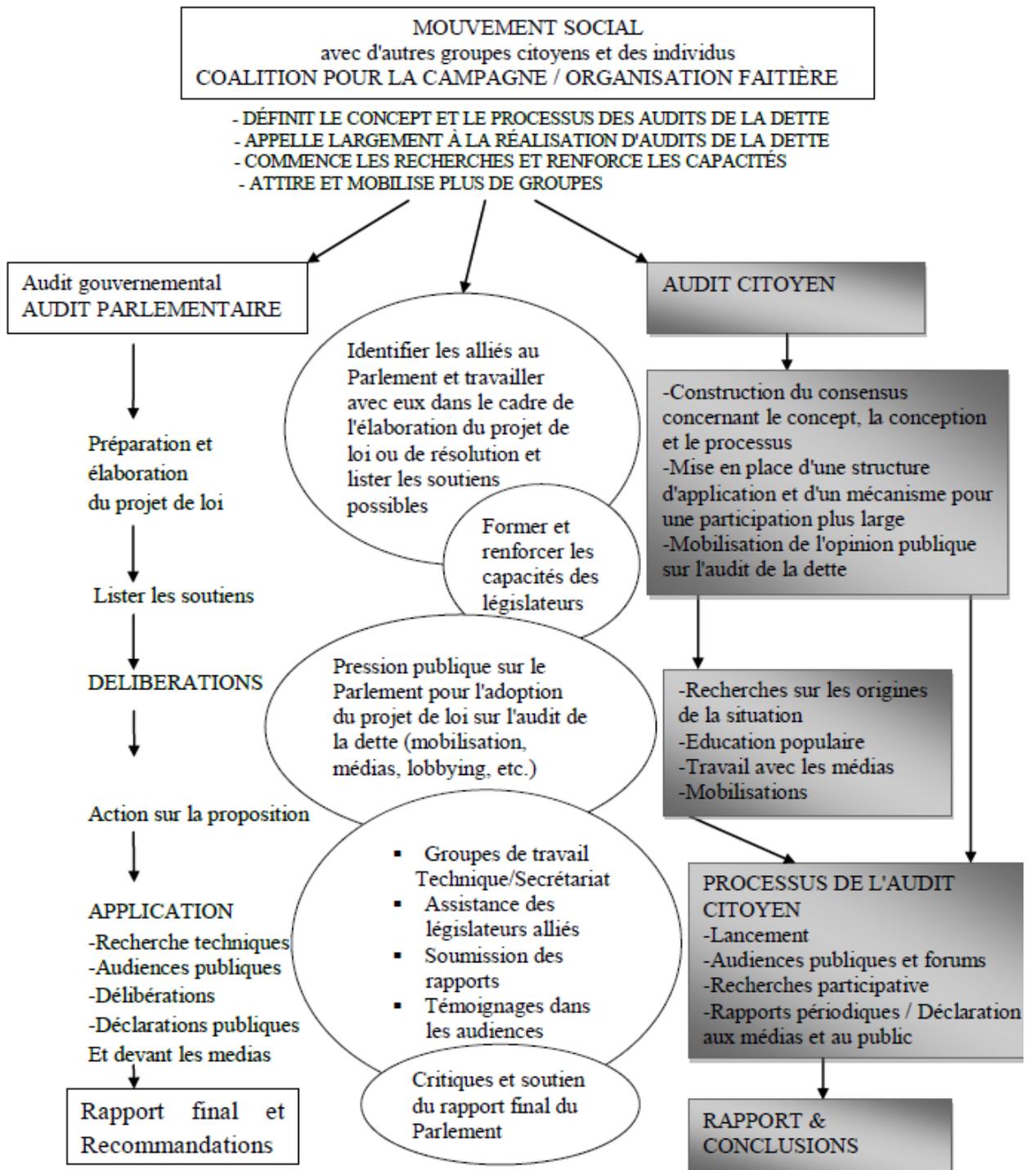
Cet exemple Equatorien montre bien le caractère lésionnaire de certaines dettes et la possibilité d'abrèger une hémorragie financière et orienter les dépenses ailleurs.

- **Les Philippines et l'exercice de l'audit citoyen**

Le cas philippin, se présentant comme la forme la plus achevée de cette approche qui met en adéquation, parlementaire et indépendant qui doivent dans la pratique et selon la description faite plus haut être complémentaires. Il est bien illustré par Lidy Nacpil, Présidente de Jubilé Sud dans la figure ci-après.

¹⁶ AAJ – ATTAC (URUGUAY) – CADTM – CETIM - COTMEC – AUDITORIA CIDADÃ DA DÍVIDA, *Menons l'enquête sur la dette*, [p 25-26]

Figure 3: Processus concernant l'audit de la dette aux Philippines



SOURCE : Extrait du livre *menons l'enquête sur la dette* p20

Elle décrit cette symbiose et révèle la complicité qu'il y a eu avec toutes les couches sociales de ce pays. En effet, un certain nombre de députés avaient une connaissance superficielle de la dette et de ses enjeux. *Freedom from Debt Coalition* va lancer une campagne de lobbying dont le but était de pousser le Congrès philippin à conduire un audit officiel sur la dette nationale. L'audit citoyen philippin indépendant et l'audit parlementaire (les colonnes de gauche et de droite) sont deux procédures complémentaires qui ont débuté au même moment. L'action, des mouvements sociaux a été déterminante et a permis de dénoncer les structures et les procédures qui perpétuent et aggravent la situation de l'endettement.

- **Présentations du cas de la CAD-Mali : une pratique récente d'organisation citoyenne**

En 2004 sur les impacts de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) dans le secteur de la santé dont les résultats ont mis à nu le manque de lisibilité et l'utilisation anarchique des fonds mis à la disposition du secteur de la santé. La Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement du Mali (CAD-Mali) a réalisé conjointement avec d'autres organisations de la société civile (OSC) à partir d'un observatoire national de la société civile le suivi de la gestion des fonds alloués à la Santé.

Pour cela, des Organisations Focales (OF) ont été mises à contribution au niveau des régions et des Comités de Suivi à la Base (CSB) à l'échelle communale :

- Le CSB est un organe central du dispositif du suivi à la base à travers lequel les communautés à la base et les OSC (leader d'opinions, responsables de jeunesse, femmes membre du personnel para sanitaire) peuvent s'impliquer dans l'identification, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des actions dans le domaine de la santé ;
- Pour être membre d'un CSB, il faut être d'une association évoluant soit dans les domaines de plaidoyer, soit du suivi budgétaire ou encore dans le domaine de la santé et acceptant de participer activement et bénévolement aux activités ;
- Les CSB sont implantés uniquement dans les communes ;
- Ils interviennent dans le domaine de la santé au niveau local ou communal à travers le suivi budgétaire ;
- Chaque CSB a un Président à titre honorifique qui assure la coordination des activités du CSB et un Rapporteur qui prend les procès verbaux (PV) des réunions ;
- Les stratégies d'intervention : rencontres avec les décideurs et élus locaux, recours aux personnes ressources de la commune, Contact avec les communautés bénéficiaires et le personnel de santé, visite de terrain pour vérification des données ;
- Le public cible CSB sont les acteurs Etatiques des différentes localités concernées.

Dans un premier temps, l'exercice de suivi citoyen a couvert le District de Bamako et la Région de Koulikoro.

Cette action a conduit à optimiser les dits fonds d'une part mais aussi a visé à mettre fin à la timidité de l'implication des OSC au processus d'élaboration du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) et à la non mise à disposition des informations et données aux

populations. Cette démarche traduit la volonté de la CAD-Mali et de l'observatoire qui en a résulté à leur initiative de jouer pleinement leur rôle dans la bonne gouvernance du secteur de la santé au Mali¹⁷.

Les motivations militantes en faveur de ces trois exemples, la dynamique internationale motivée par l'action et l'intérêt collectif de certaines organisations soucieuses du droit à la vie et au bien être ; ont compris que l'une des causes des inégalités a sa source dans ce qui est devenu la dette pour certains pays. Ce déséquilibre, biaisant les relations donne peu de chance aux pays en développement de maîtriser leur économie et la concurrence internationale. Il faut donc s'y attaquer en partant de la base c'est-à-dire des citoyens. Ce qui demande certaines conditions de mise en œuvre.

3.3 Conditions de mise en œuvre

Certaines conditions doivent être réunies pour une mise en œuvre de cette méthodologie de contrôle. Quelques unes d'entre elles ressortent comme étant plus critiques, et il sera intéressant d'en prendre connaissance avant d'en faire un usage.

- **Existence d'une volonté politique**

S'agissant du contrôle des finances publiques, l'application des normes dans la rigueur des principes n'est pas sans poser certaines difficultés aux organisations citoyennes. En effet, donner aux praticiens de l'audit citoyen qui peuvent être a fortiori des néophytes, les moyens juridiques, financiers et techniques d'une pratique conforme aux principes sacro-saints de l'indépendance fonctionnelle, de l'objectivité et de la neutralité, ne pourrait relever que d'une réelle volonté politique. Surtout que fondamentalement, cela pourrait nuire à l'intégrité individuelle et collective résultant de la mise au grand jour de certaines informations sur l'enrichissement illicite et autre corruption. Cela dit, on ne saurait assainir la vie socioéconomique d'un pays sans des actes forts aux conséquences moins tragiques que dramatiques pour des démocraties balbutiantes comme celles de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest. Au demeurant, le cadre stratégique de désendettement ou du moins la volonté établit par le FMI et la Banque Mondiale (SDMT) pour rendre soutenable celui-ci conduit implicitement de gouvernements à s'imposer la volonté d'assainir leurs finances publiques quoiqu'il arrive.

¹⁷ Keïta Ibrahima L, (décembre 2008) trimestriel d'information du peuple n°2 [P1-2]

- **Disponibilité des ressources**

Certes la question des ressources humaines, matérielles, mais aussi et surtout des moyens financiers sont prépondérants. Les exigences à la réalisation d'un audit seront différemment appréciées suivant les cas. Comme l'illustre l'exemple malien et philippin, les questions citoyennes émanent d'abord d'une simple volonté venant des mouvements sociaux pour être ensuite collective ; ce qui suscite des mesures coercitives à mesure que la compréhension de l'outil et de la méthode est appréhendée. Le manque de financement pour la réalisation d'un audit ne doit pas empêcher sa mise en route, mais ralentira certainement le processus. En guise d'illustration, l'audit citoyen au Brésil a été réalisé par des économistes du syndicat d'Unafisco « *Sindicato nacional dos auditores fiscais da receita federal* », durant leur temps libre. Ce travail s'est basé sur les informations utiles à leur travail quotidien et sur des recherches effectuées par des stagiaires employés par Unafisco¹⁸.

- **Mise sur pied d'un cadre juridique approprié**

La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 dispose que « *Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants...* » [8].

Une disposition similaire se trouve également formulée dans le Pacte sur les droits civils et politiques de 1966, qui renforce ce droit « *... en établissant la protection des droits politiques, notamment du droit de prendre part aux affaires publiques directement...* » [10]. L'audit public est l'instrument privilégié par lequel la compétence des pouvoirs publics se matérialise pleinement dans le domaine du droit national. Il s'agit donc d'une exigence qui oblige certains pays à prendre des dispositions particulières pour que ce droit fondamental soit respecté. Dans le cas du Brésil, en donnant à l'audit public de la dette un statut constitutionnel, il ouvre la voie à sa population de prendre part aux affaires publiques. Cette disposition montre que c'est en dernière instance au pouvoir public de l'Etat concerné que revient la décision, sur la base de l'exercice des compétences internes et après analyse de créer les conditions favorables aux citoyens d'exercer leur droit ; Notamment, le droit à l'information¹⁹. Aussi, là où un gouvernement refuse de procéder à un audit, c'est aux citoyens que revient le droit de l'exiger par l'exercice du droit de pétition, par les obligations gouvernementales, les droits civils et politiques et les garanties constitutionnellement établies dans chaque pays.

Toutes ces dispositions internationalement reconnues et ayant certes fait l'objet de ratification des pays de l'UEMOA rencontrent des réticences dans leur application.

Notons tout de même que, l'analyse de la légalité liée à l'audit de la dette a déjà été l'objet de décisions tant de la part des organes politiques en tant qu'acte gouvernemental que juridictionnel.

¹⁸ UNAFISCO SINDICAL – *Sindicato nacional dos auditores fiscais da receita federal*, SDS– Conjunto Baracat 1° www.unafisco.org.br.

¹⁹ E. TOUSSAINT, H.R.DIAZ, (9juillet 2004) , *L'AUDIT DE LA DETTE : Un instrument dont les mouvements sociaux devrait se saisir* [P 59-60]

- **Facteurs de succès**

A la lumière des exemples précédemment énumérés, l'étude des expériences Equatorienne, Philippines et Malienne font apparaître des facteurs qu'il serait important de garder à l'esprit dans la définition de la méthode.

Pour que les objectifs d'un audit citoyen se réalisent, il faut que l'institution ou l'organisation à partir d'un observatoire national de la dette élabore un programme, qui va constituer tout au long de la période de ses activités sa feuille de route technique. Généralement, et c'est le cas à la CAD-Mali et notamment toutes les organisations qui ont pour thématique la question liée à l'endettement. L'activité étant fastidieuse, cela exige systématiquement minutie même avec des dispositions légales et juridictionnelles reconnues à l'exercice de l'audit public.

Aussi, l'exigence des accords avec les autorités étatiques restent un préalable pour l'harmonisation si nécessaire des actions. Cela suppose par moment, de tisser des alliances ou liens stratégiques à l'intérieur de chaque pays comme à l'extérieur, vu le caractère sensible de l'activité et le sujet du travail à accomplir. La détermination des zones d'opacité dans la réglementation en vigueur pourrait affecter non seulement l'efficacité du système juridique mais également le bon fonctionnement de la démocratie en général.

3.4 Méthodologie adoptée

La technique de la vérification et du contrôle de l'endettement est relativement homogène dans tous les pays du sud. L'espace UEMOA et ses pays membres ne sont pas inadaptés aux besoins inhérents aux dispositions nouvelles des politiques macroéconomiques. Ce qui sous entend l'universalité des divers aspects de la démarche que nous présentons et qui consiste dans l'audit public à l'action participative et à la déclinaison des étapes suivantes :

- **Analyse générale du processus d'endettement**

La première étape consiste à établir une analyse historique, économique, politique et sociale des causes de la dette nationale afin de comprendre ses caractéristiques. Ces points pourront être différents selon le pays. D'autres catégories devront peut-être être rajoutées à la procédure d'audit, en fonction des spécificités du pays en question.

Cependant, il faut noter que les pays du sud et singulièrement ceux de l'UEMOA ont plus ou moins suivi un processus similaire d'endettement, surtout en ce qui concerne les dettes contractées après la crise dite « pétrolière » de 1973. Les points listés par la suite sont donc relativement applicables:

- Etudier les caractéristiques politiques et sociales de son pays,
- Etablir l'évolution du taux d'intérêt,
- Analyser la dette privée,
- Identifier les auteurs et rechercher la date de conclusions des contrats,

- Rechercher si une partie de la dette n'a pas été reconvertie en bons,
- Retracer l'évolution de la dette interne et la politique fiscale adoptée,
- Lister les privatisations d'entreprises.

- **Analyse des contrats**

Sur la base des indications fournies dans la partie précédente, qui servent à tracer les lignes fortes de l'analyse, cette étape implique avant tout de rassembler tout type de documents concernant la dette publique. Puis il s'agira d'analyser dans le détail et suivant une grille de lecture préétablie les documents trouvés. Il faut noter que les institutions financières internationales et les autres grands agents économiques utilisent des contrats de prêts standards. Ce qui permet d'ébaucher une méthode d'analyse des contrats relativement générale. Il faut avant tout identifier l'organe et les fonctionnaires qui officiellement, autorisent la signature de contrat d'endettement externe. Cela permettra de localiser le lieu où les contrats d'endettement sont censés être conservés.

- **Examen de la destination réelle des fonds**

L'analyse des contrats trouvés est, en soi, une phase relativement complexe. Après cette analyse devrait se profiler une autre sous-étape, qui, lorsqu'il est possible de la réaliser, permet également de déterminer la légitimité ou non de telle ou telle dette. Il s'agit d'examiner la destination réelle des fonds accordés par un créancier.

Il faut ainsi se demander:

- quelle était la destination prévue des fonds ?
- quelle fut la destination réelle des fonds ?

Cela revient à se demander :

- quelle est la contrepartie du prêt contracté ?
- la contrepartie est-elle de « qualité », de qui sert-elle les intérêts ? Profite-t-elle réellement aux populations ?
- quel est l'organisme d'Etat responsable de la surveillance et de l'utilisation des fonds publics et a-t-il joué correctement son rôle ? (ce sont généralement les contrôleurs généraux des Etats qui sont responsables et qui ont les compétences pour revoir les comptes d'un crédit externe)

Lors de cet examen, on peut s'apercevoir que des projets n'ont jamais vu le jour :

- Quelle est la contrepartie du prêt contracté ?
- La contrepartie du prêt est-elle de « qualité » ?

Cette partie soulève la question de l'illégitimité de la dette et de la légitimité de celle-ci. Ainsi, une dette est dite légitime lorsqu'elle a servi à l'intérêt public donc remboursable par le pays ; *in fine* par ses citoyens.

A l'opposé, la dette illégitime est celle qui est contractée au nom du pays mais qui vient servir les intérêts d'un individu et que le remboursement devra se faire par la population de celui-ci. Le cas échéant, une telle dette est taxée d'illégitime et ne doit pas faire l'objet de remboursement. Du moins par la communauté.

- **Analyse des données actuelles**

Le groupe (observatoire) qui réalise l'audit citoyen doit mener, en parallèle de l'analyse historique des contrats, une analyse de la relation entre les données actuelles et la dette nationale. Cette étape est intéressante mais dépend beaucoup des caractéristiques de chaque pays.

On pourrait à titre d'exemple choisir des paramètres supposés intéressants et orienter notre analyse vers des données comme le budget national où l'on observerait des écarts ou un fossé entre les dépenses nationales dans le secteur social et le service de la dette. Ou, entre-autres, les accords en cours avec les institutions de Bretton Woods (FMI) avec des conditions comprenant, par exemple, le maintien d'un excédent brut afin de réserver des fonds pour le service de la dette et la réforme de la fiscalité. Il est de même assez révélateur de s'employer à voir les indicateurs financiers internationaux associés à des niveaux d'endettement, qui considérant les pays comme ceux de l'UEMOA comme étant des pays avec un indicateur de « *risque pays* » les oblige à payer des taux d'intérêt plus élevés sur leurs obligations.

Aussi, les investigations devront s'étendre au-delà des analyses à l'identification des agences de crédit à l'exportation. Leur rôle étant souvent déterminant voir prépondérant dans le processus d'endettement des pays en développement. Essayons d'en savoir plus.

- **Agences de crédit à l'exportation**

Les agences publiques de crédit à l'exportation garantissent les entreprises qui vendent à l'étranger contre les risques financiers ou politiques à l'exportation. Chaque pays riche en a créé une. Extrêmement discrètes et opaques, elles apportent un soutien financier colossal (le double de l'aide publique au développement), principalement aux grandes entreprises ou aux banques qui se substituent à elles pour gérer sur le long terme le règlement de la dette contractée par l'acheteur étranger. Elles sont des institutions publiques ou semi-publiques qui accordent des garanties de prêt (soutien appelé « *garanties de risque à l'exportation* »), ou des prêts directs, aux entreprises privées de leur propre pays afin de conclure des affaires à l'étranger, dont les pays du sud qui présentent un certain risque politique et financier. En fait elles fonctionnent comme des assurances : elles couvrent des risques de non-paiement des livraisons faites à des clients à l'étranger et/ou les emprunts qui leur sont liés. A l'origine, les risques couverts étaient liés aux *aléas politiques* des pays importateurs, risques sur lesquels ni l'entreprise exportatrice, ni son client n'avaient prise. Et le client bénéficiait alors d'une garantie de l'Etat.

Aujourd'hui la couverture des *risques de non-paiement* s'est élargie à la simple incapacité de paiement du client et la garantie de l'Etat importateur n'a plus de justification politique. Ces agences deviennent donc de plus en plus des institutions qui transfèrent le risque de l'entreprise vers les pouvoirs publics²⁰.

Voilà, un peu comment un risque privé ou une dette du même genre peut passer d'un statut individuel à la collectivité mettant ainsi, à contribution de toute la communauté.

- **Synthèse et présentation de la démarche**

Sur la base de ce qui précède, la démarche méthodologique utilisée pour répondre à notre problématique peut se résumer en ces points:

- la prise en compte des observations et des constats liés à la nécessité de pratiquer l'audit citoyen ;
- l'identification des questions et de l'hypothèse de recherche ;
- la consolidation de ces observations par des données issues de la recherche documentaire et de l'observation participante ;
- les questions et l'hypothèse de travail nous ont permis d'ouvrir une véritable réflexion sur l'opportunité de l'implication de la population dans un secteur qui relevait de l'aptitude discrétionnaire de certains bureaucrates;
- enfin, sur la base de l'unique exemple à ce jour, envisager son intégration dans la vie économique et sociale des pays de l'espace UEMOA est certes relativement prétentieux mais les histoires actuelles liées à la crise de la dette n'offrant également pas d'alternative ni de perspectives pouvant aider à sortir de l'ornière de la crise ; l'approche citoyenne de l'audit cadrerait bien avec certaines de leurs attentes.

L'adoption d'une méthodologie de recherche nous a permis d'exploiter les apports de la littérature, de nous inspirer des modèles de l'Equateur, des Philippines et du Mali en matière de vérification et contrôle citoyen ; d'enrichir nos propos avec nos connaissances du milieu des mouvements sociaux liés à la problématique de la dette. Ce qui a permis de clarifier dans une certaine mesure cette démarche citoyenne dont l'impact nous conduit vers une approche intégrée dans l'espace de la communauté monétaire de l'UEMOA.

²⁰ W. Yerheyden « Les agences de crédit à l'exportation : un financement sans respect des droits écologiques, sociaux et économiques », (8 juin 2003), disponible sur le site du CADTM, www.cadtm.org, (consulté 30/01/13) et consulter le site de la Déclaration de Berne (DB), www.ladb.ch .

4 AUDIT CITOYEN DANS L'ESPACE UEMOA : ANALYSE DES POSSIBILITES DE SUCCES

Au regard de tout ce qui précède, il est à noter que jusqu'à ce jour l'expérience de l'audit citoyen n'a pu se réaliser qu'au Mali et de façon partielle dans le domaine de la santé. Cependant, les exemples sont nombreux ailleurs et nécessitent certainement que l'on ait une motivation à suivre le chemin en favorisant l'option d'un mode de vérification qui ne se limite plus seulement à la vérification financière, mais qui tient compte aussi d'autres aspects de la vie. Cela, signifie pour les pays de la communauté, le passage à un nouveau stade et un tel choix n'est pas sans entrainer de multiples implications. C'est la raison pour laquelle la démarche à adopter doit être envisagée avec finesse tout en tenant compte de l'environnement.

4.1 Un environnement économique et social adapté

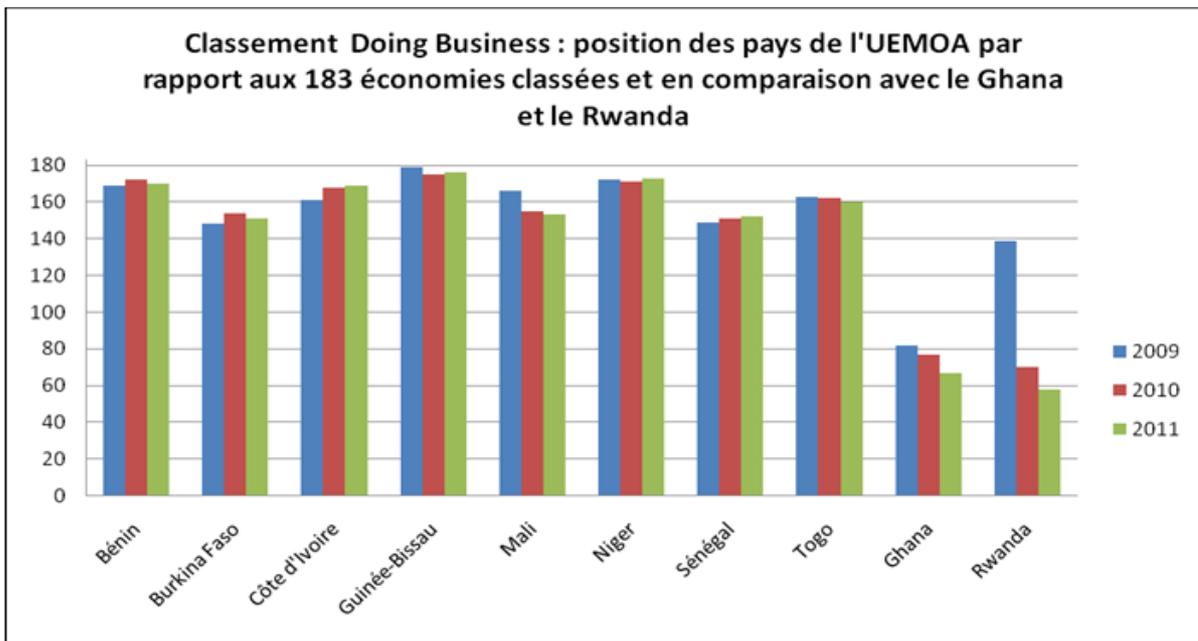
Les nouvelles mesures relatives aux dispositions prises par certains bailleurs multilatéraux (FMI-Banque Mondiale) et bilatéraux exigent des conditions aux pays en développement et sans exclusive aux pays de l'UEMOA des réformes liées à la bonne gouvernance. Ce qui leur permettrait de bénéficier d'un allègement ou d'une annulation de leurs dettes.

- **Une économie en pleine mutation**

Selon le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale (RSM) de décembre 2010 l'environnement économique se porte relativement bien dans quatre pays (Bénin, Burkina Faso, Mali et Sénégal) où les réformes macroéconomiques et structurelles commencent à porter leurs fruits. En effet, depuis le milieu des années 90, la croissance moyenne par habitant y est supérieure de 2 % à ce qu'elle était durant les quinze années précédentes, tout en restant de 2% inférieure à celle des pays subsahariens les plus performants. Cependant, dans les quatre autres pays (Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Niger et Togo), la croissance moyenne par habitant a été lente, voire négative, même si des progrès ont été réalisés quand la stabilité politique est revenue.

Par ailleurs, excepté le cas du Burkina Faso, les progrès des Etats membres dans la mise en œuvre des réformes visant à améliorer l'environnement économique en vue d'impulser une forte croissance, restent lents comme en témoigne le classement du rapport de la Banque mondiale, "Doing Business" au titre de l'année 2010.

Figure 4 : classement de la Banque mondiale



Source : RSM décembre 2010 UEMOA

Préoccupé par la question, le FMI dans ses principales conclusions de l'étude sur la croissance dans l'UEMOA stipulait que les politiques budgétaires devraient opérer les arbitrages nécessaires entre les effets sur la demande, les impératifs de validité de la dette et les besoins d'investissement²¹.

Ce qui sous entend que ces huit pays doivent s'acquitter des missions qui leurs ont été conférées.

- **Un environnement sociopolitique approprié**

La résultante de la dynamique de la dette abordée depuis ces dernières années par certaines organisations est l'application d'un audit citoyen. Ce qui était mal perçue à une certaine époque. En effet, les autorités ne comprenaient toujours pas cette implication du citoyen lambda dans les affaires qu'elles considéraient être de leur unique ressort ; jusqu'aux déclarations de Paris, Istanbul, Accra et entériné par celle de Busan en Corée du Sud en décembre 2011 à l'issue du 4^{ème} Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide. L'importance des organisations de la société civile dans le développement a été reconnue et même appréciée. Dans ces lignes 6 et 7 les autorités participantes et représentantes des différents gouvernements et notamment ceux de l'UEMOA aussi ; réaffirment chacune leurs engagements respectifs à concrétiser pleinement les actions auxquelles elles ont déjà souscrit. Elles vont plus loin en disant, qu'elles peuvent et doivent améliorer et accélérer leurs efforts face à l'engagement à moderniser, à approfondir et élargir leur coopération. En effet, elles associeront désormais des acteurs étatiques et non étatiques désireux d'influer sur un programme d'action récemment dominé par un groupe restreint d'acteurs du développement²².

²¹ Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de décembre 2010 UEMOA [p1-100]

²² 4^{ème} forum à haut niveau sur l'efficacité de l'aide, (29 nov-1^{er} dec 2011), *partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement*, [p1-15]

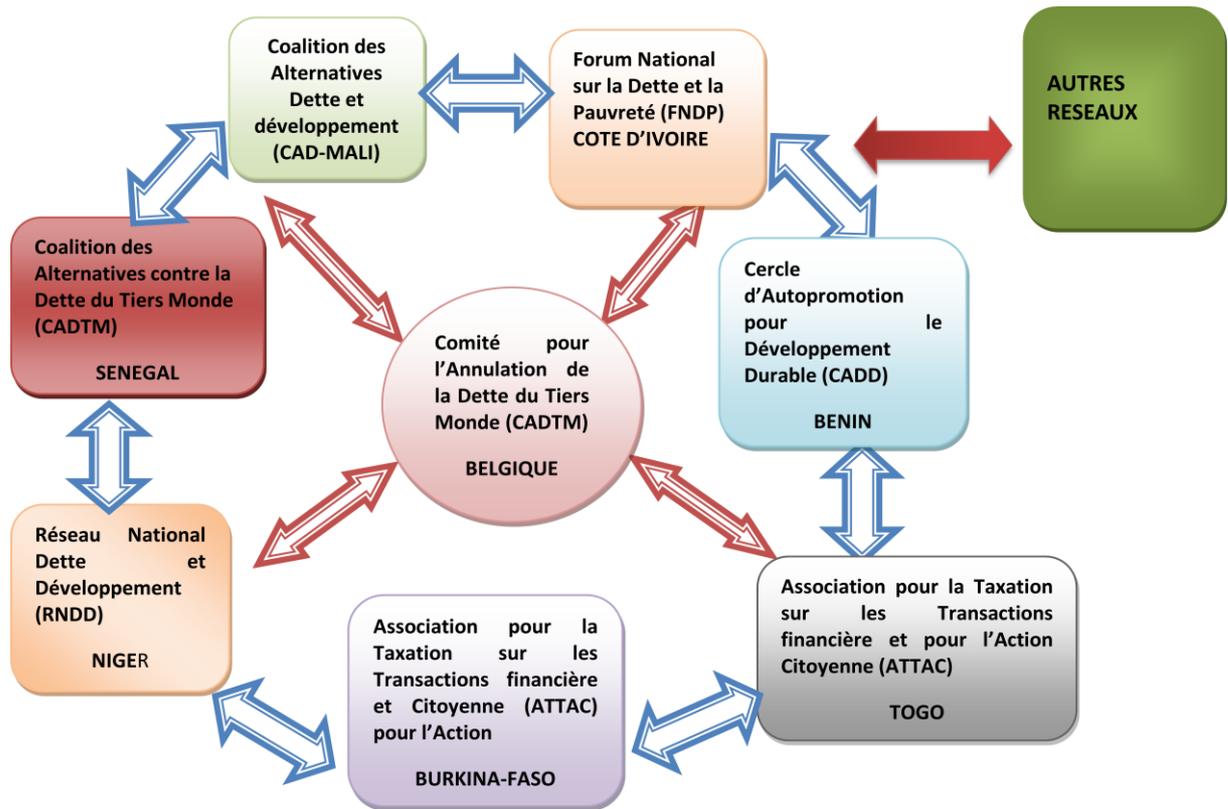
Ce qui montre leur volonté à faire de la bonne gouvernance en améliorant les relations avec les organisations citoyennes. Le sens d'un audit sollicité par leur population trouverait alors un écho favorable.

4.2 Organisations citoyennes : des appuis utiles

Les nouvelles orientations en matière d'aide publique au développement accordent de plus en plus d'attention au rôle des organisations citoyennes. Les raisons sont liées au fait qu'elles aient pris conscience des enjeux qui sont les leurs et par conséquent ont augmenté leur capacité en recrutant du personnel qualifié. Au demeurant, la maîtrise des grandes questions internationales à cet effet renforce d'avantage la confiance qu'elles suscitent. C'est notamment le cas de l'audit citoyen ; si de toute évidence sa pratique est mal connue et ne se limite qu'à l'expérience du Mali sur les huit Etats de l'UEMOA ; il n'en demeure pas moins qu'une expertise réelle existe et est bien représentée dans la quasi-totalité des autres pays. Ainsi, en Côte d'Ivoire nous avons le Forum National sur la Dette et la Pauvreté (FNDP), au Niger le Réseau National Dette et Développement (RNDD), au Benin le Cercle d'Autopromotion pour le Développement Durable (CADD), au Burkina-Faso et au Togo des représentations de l'Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC). A l'exception de la Guinée-Bissau, toutes ces organisations travaillent en réseau avec la CAD-Mali et leurs homologues internationales. La réussite d'un audit citoyen étant intimement lié à un réseautage fort, bâti sur des échanges d'informations entre les organisations des pays du nord et du sud relevant des difficultés qui résultent de la collecte des informations et de leur accès.

La construction de ce type de réseau à l'avantage de donner les aptitudes requises à ces organisations pour soutenir l'action gouvernementale mais aussi à se protéger compte tenu de la délicatesse du sujet à traiter. Cela dit, c'est aussi un moyen d'avoir accès au maximum d'informations lorsque celles disponibles dans le domaine public sont insuffisantes voir épuisées.

Figure 5 : Réseau des organisations contre la dette dans l’UEMOA



Source : l’auteur (2012-2013)

Leurs différentes missions avec les acteurs étatiques étant d’utilité publique, ces organisations de la société civile en générale sont d’un appui utile auquel devrait désormais se référer tous les acteurs du développement.

4.3 Quelques moyens pour arriver à l’application de l’audit citoyen

L’objectif de notre étude étant d’amener notre cible à s’approprier l’audit citoyen pour améliorer la gestion liée à la dette; à la réponse du comment l’appliquer au de là de la méthodologie décrite précédemment et fort de ce que les conditions liées aux préalables sont supposées réunies.

- **Propositions ou recommandations**

Au regard de tout ce qui précède et de l’urgence relevant des conséquences néfastes de l’endettement nous proposons quelques recommandons :

Un plaidoyer pour réclamer et ouvrir un débat national sur la dette publique à partir de la mobilisation des différentes forces nationales. Certes, cela n’apparaît pas comme une condition suffisante mais elle concourt à satisfaire au principe du droit à l’information dont la conséquence est de susciter la mobilisation des populations ou de leurs représentants au parlement pour demander de plus en plus de transparence dans les affaires publiques ou leur participation à un audit en s’appuyant sur les principes juridiques connu universellement et édictés à cet effet.

Sensibiliser et renforcer les capacités des populations pour qu'elles s'approprient le concept de l'audit citoyen en mettant en place des focus groupes dans différentes localités pour suivre les différents projets de la communauté relevant des activités discrétionnaires des autorités publiques. Ce qui permettra de remonter certaines informations aux organisations travaillant sur la thématique de la dette pour bâtir une stratégie commune d'actions citoyennes.

Créer des réseaux d'alliances stratégiques et les renforcer dans les structures publiques d'une part et d'autre part avec tous les acteurs au développement. Ce qui conduirait à former certains responsables sur la gestion collective et intégrée des acteurs non étatiques dans la sphère du domaine public leur rôle étant de faire de la veille informationnelle auprès de ceux-ci.

Aussi, serait-utile comme le relève Jean Gadrey, professeur d'économie à l'Université de Lille 1 dans son article « *La crise de la dette publique et des solutions possibles* »

Construire un rapport de force pour engager la dynamique citoyenne de l'audit pour résoudre comme en Europe le problème de la dette. Ce qui accentue le caractère universel de l'activité et la vraisemblance des propos liés à la problématique de l'endettement et la question de l'amélioration du principe de gestion.

Bien que les performances ou les résultats pratiques liés à notre champs d'étude soient quasi inexistantes, les prédispositions liées à l'existence ou à la présence d'organisations citoyennes intéressées par cette pratique est un facteur non négligeable pour l'avenir de l'audit citoyen dans l'espace UEMOA. En outre, compte tenu des spécificités de chaque pays, ce paradigme innovant devra bénéficier d'une plus grande volonté nationale et politique.

Aussi, pour la mise en œuvre, il conviendrait de bâtir l'approche sur ce qui existe déjà c'est-à-dire l'organisation qui en a l'expertise et dans une démarche inclusive et participative coaliser les forces à partir de rencontres, débats réguliers pour donner de la visibilité à l'initiative d'une part et d'autre par susciter l'intérêt national. Des campagnes après adhésion pourront être lancées au niveau national et international eu égard à l'appui que les organisations auraient tissé par le biais du réseautage lié au principe de l'audit citoyen. A cela, il faut ajouter la valeur éducative pour impliquer les institutions universitaires et autres grandes écoles qui au-delà de son aspect général, ont très peu de connaissance sur le mécanisme de la dette et notamment sur l'art d'engager un audit citoyen. Ce serait, à l'évidence une valeur ajoutée à l'apprentissage et aux connaissances dans le système de l'enseignement supérieur qui innovera en faisant une symbiose entre les valeurs académiques et les valeurs liées à l'éducation populaire. Une notion souvent identifiée dans certaines universités comme université d'été ou université populaire.

CONCLUSION

L'optimisation de l'aide publique au développement dans les pays de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest passe par l'amélioration de la gestion de leur dette publique.

L'endettement des pays de cet espace communautaire a toujours constitué un boulet pour leur économie et malgré la prise en compte de son remboursement dans tous les budgets de fonctionnement son niveau reste instable. Les mesures adoptées comme les programmes d'ajustement structurel et autres dispositions des institutions de Bretton Woods pour réguler ces économies n'ont pas toujours données des résultats probants. Aussi, les questions connexes, liées à la corruption, et autres comportements illicites contribuent à accroître les effets pervers et à rendre la gestion de la dette publique quasiment impossible à maîtriser.

L'inquiétude qui en a résulté, puisque faisant périlcliter toutes les voies vers le développement a poussé nombre d'individus et d'organisations à préconiser des alternatives nouvelles dont l'une des possibilités est l'audit citoyen de la dette publique. Ce concept dont l'application récente a montré son efficacité dans d'autres pays du sud, permet d'envisager la possibilité de l'étendre aux pays de l'UEMOA.

Pour atteindre cet objectif, nous nous sommes appuyés sur une recherche purement documentaire assortie d'expériences tant personnelles que reconnues conduisant à étaler de manière systématique la méthodologie pour exécuter un audit citoyen et les difficultés qu'on pourrait rencontrer dans sa réalisation. Enfin, un regard synoptique sur l'analyse des possibilités de succès dans les huit pays communautaires à partir d'une approche processus avec mise en évidence des risques a achevé notre démarche. Toutefois, si le champ d'exploration présente des opportunités intrinsèques à lever des points d'ombre sur nos économies, il n'en demeure pas moins que l'on ait eu certaines difficultés pour conduire notre étude à son terme.

Ainsi, en théorie, nous avons été confrontés au champ assez restreint et peu disponible de la documentation liée au concept citoyen de l'audit. Cependant, d'un point de vue empirique aucune expérience n'a été réalisée à cet effet. Nous nous sommes limités au volet théorique de la question et avons réussi à nous servir de quelques expériences avérées tirées de nos recherches documentaires pour étayer ce concept. En définitive, ce travail a été élaboré sur la base de synthèses de diverses recherches relatives à l'audit citoyen de la dette publique.

L'audit citoyen est motivé fondamentalement par l'idée du développement inclusif et participatif. Cette étude se limite à son application à la gestion de la dette publique de tous les pays en général et singulièrement ceux de l'UEMOA. Sa pratique y est possible à condition que la volonté politique stimule cette initiative dont les promoteurs restent les organisations de la société civile et les mouvements sociaux nationaux et internationaux. Pour ce faire, elle devra voter et promulguer une loi organique de facilitation du processus sans toutefois oublier l'apport des partenaires au développement sur la question de la régulation de la gestion de la dette publique et les principes de bonne gouvernance.

Enfin, il convient de préciser que le champ d'investigation de l'audit citoyen ne se limite pas seulement au problème de l'endettement, notre étude n'a fait qu'ouvrir un autre champ d'opportunités qui donne des possibilités à tous de contribuer au bien être de la communauté. Etant entendu que l'audit citoyen est une autre manière d'appréhender le développement axé sur la bonne gouvernance.

Cela dit, toutes les dimensions de la problématique n'ont pas été épuisées ce qui permet d'éviter les observations conclusives exhaustives et définitives. Aussi, il serait souhaitable au regard de la dynamique des structures actuelles de mener une étude prospective auprès des différentes organisations existantes tout en étendant l'application à tous les domaines possibles, notamment sur les questions environnementales entre autres.

Références bibliographiques

- Brun J-P, Gray L, Scott C & Stephenson K M, (2013), *Manuel de Recouvrement des Biens Mal Acquis : Un Guide pour les Praticiens* [p.1-7].
- Millet. D et Toussaint .E, (2012) *AAA : Audit Annulation Autre politique*, [p. 149-154]
- Saurin P, (2013) *prêts toxiques* <http://www.cadtm.org> , consulté le 17 mars
- Millet .D, (10 mars 2012) *La prometteuse dynamique de l'audit citoyen en France*. <http://www.cadtm.org> , consulté le 10 Nov2012. & AAJ – ATTAC (URUGUAY) – CADTM – CETIM - COTMEC – AUDITORIA CIDADÃ DA DÍVIDA, *Menons l'enquête sur la dette*, [p10-15]
- FMI et la Banque Mondiale. Fiche technique : *le FMI en un clin d'œil*. (2012 Aout): [3 p]. URL:<http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/imfwbf.htm> [consulté le 19/01/2013]
- Millet .D & Toussaint E., (2012), *crise de la dette : la seul façon de s'en sortir(AAA)* [p149]
- Millet .D & Toussaint E., (2008), *60 questions 60 réponses* [p 80]
- Millet .D & Toussaint E., (2002), *le FMI et la Banque mondiale*. [p. 39]
- Becour J-C ; (2000) *Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit*. [p49]
- Millet. D, (2012) *La prometteuse dynamique de l'audit citoyen en France*. <http://www.cadtm.org> , consulté le 20 Nov 2012
- Deloitte global office, (2000), *History*. www.deloitte.com/view/en_GX/global/about/overview, consulté 5 Dec 2012
- Hayes L, EURODAD, (2005), les études d'impact en ligne de mire à ce sujet, [P 3-25] www.eurodad.org. (Consulté décembre 2012)
- Keïta I L, (décembre 2008) trimestriel d'information du peuple n°2 [P1-2]
- Toussaint E, Diaz H.R., (2004), *l'Audit de la dette : Un instrument dont les mouvements sociaux devraient se saisir* [P 59-60]
- Yerheyden W. « Les agences de crédit à l'exportation : un financement sans respect des droits écologiques, sociaux et économiques », (8 juin 2003), disponible sur le site du CADTM, www.cadtm.org, (consulté 30/01/13) et consulter le site de la Déclaration de Berne (DB), www.ladb.ch .
- Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de décembre 2010 UEMOA [p1-100]
- 4^{ème} forum à haut niveau sur l'efficacité de l'aide, (29 nov-1^{er} dec 2011), *partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement*, [p1-15]
- Bonfond O., Duval J., Franchet P, Guillonnet A., Yvette et Krolikowsk M., Lamarque C., Millet D, Munevar D, Virginie de Romanet, Toussaint E. , Vivien R, Zalega D ;(2011) *la dette ou la vie* [p 54]

Liste des illustrations

Figure 1: Carte de l'UEMOA et les Etats membres.....	6
Figure 2 : structure de la dette d'un pays du Sud.....	13
Figure 3: Processus concernant l'audit de la dette aux Philippines	23
Figure 4 : classement de la Banque mondiale	32
Figure 5 : Réseau des organisations contre la dette dans l'UEMOA	34

Liste des tableaux

Tableau 1 : Liste des pays qui ont rempli les conditions au titre de l'initiative PPTE (en juin 2012).....	16
Tableau 2 : Ratio de l'encours de la dette publique dans l'espace UEMOA	17

Glossaire

Audit citoyen (contrôle citoyen) : activité de contrôle (de surveillance) en matière de qualité, exercée de manière objective et indépendante par des personnes organisées ayant ou pas une expertise en la matière.

Audit (contrôle) : Activité de contrôle en matière de qualité, exercée de manière objective et indépendante et destinée à améliorer les opérations. L'audit aide une organisation à atteindre ses objectifs grâce à une approche systématique et rigoureuse pour constater et améliorer l'efficacité de la gestion des risques, du contrôle et des processus de gouvernance.

Corruption : est la perversion ou le détournement d'un processus ou d'une interaction avec une ou plusieurs personnes dans le dessein, pour le corrupteur, d'obtenir des avantages ou des prérogatives particulières ou, pour le corrompu, d'obtenir une rétribution en échange de sa bienveillance. Elle conduit en général à l'enrichissement personnel du corrompu ou à l'enrichissement de l'organisation corruptrice (groupe mafieux, entreprise, club, etc.). C'est une pratique qui peut-être tenue pour illicite selon le domaine considéré (commerce, affaires, politique...).

Elle peut concerner toute personne bénéficiant d'un pouvoir de décision, que ce soit une personnalité politique, un fonctionnaire, un cadre d'une entreprise privée, un médecin, un arbitre ou un sportif², un syndicaliste ou l'organisation à laquelle ils appartiennent.

La corruption est subjective mais elle transgresse toujours la frontière du droit et de la morale. En effet, on peut distinguer la corruption active de la corruption passive ; la corruption active consiste à proposer de l'argent ou un service à une personne qui détient un pouvoir en échange d'un avantage indu ; la corruption passive consiste à accepter cet argent.

Dettes publiques : se dit de l'ensemble des obligations résultant d'engagements financiers contractés par l'État.

Dettes : est le capital qui est dû par un débiteur à son propre créancier.

Annexes

Annexe 1 : Dette publique : un audit citoyen que le gouvernement devrait examiner

Le Collectif pour un audit citoyen de la dette publique tient samedi 23 juin à Paris un rassemblement, pour attirer l'attention sur les parties illégitimes de la dette publique. Les explications de Esther Jeffers, membre du conseil scientifique d'Attac.



Esther Jeffers, économiste spécialiste de l'économie bancaire et financière, membre du conseil scientifique d'Attac, est engagée dans le mouvement pour un audit citoyen de la dette publique dont l'appel a rassemblé plus de 61 000 signatures. Elle explique les raisons de cette initiative qui fera l'objet de premières assises nationales à Paris le samedi 23 juin.

Bien avant l'audit des finances publiques réalisé à la demande du président de la République, un collectif s'est constitué pour réaliser un audit citoyen de la dette publique. Pourquoi ?

Esther Jeffers : L'idée est que les citoyens puissent juger par eux-mêmes, sur des faits, de la réalité de la dette publique en France. Les citoyens doivent prendre en main cette question, regarder les chiffres et les faits, se demander quelle est l'origine de la crise. De nombreuses associations et organisations se sont lancées dans cette démarche et participent au collectif pour un audit citoyen de la dette publique. En France, cette dynamique a bien fonctionné et n'est pas partisane. Plus de 150 comités locaux pour l'audit citoyen de la dette ont été mis en place et nous avons distribué des documents sur la dette et la fiscalité. Nous avons construit une expertise pour que celle-ci soit utilisée au service de l'éducation populaire et de réunions publiques. Nous avons aussi réalisé des audits dans certaines localités. Des municipalités ont même inscrit cette question de la dette à leur ordre du jour. Des maires ont pris position et proposé une sorte de label venant du collectif pour l'audit citoyen de la dette.

Vous dénoncez aussi quelques idées reçues...

On nous répète tous les jours que la crise européenne de la dette serait due au fait que les dépenses publiques auraient gonflées parce que les Etats auraient eu une attitude laxiste. Le modèle social serait

trop généreux et serait la cause de la crise actuelle. Or, cette idée est mensongère. Prenons l'exemple de l'Irlande, qui était un des pays modèles du point de vue de ce que demandait la Commission européenne. L'Irlande n'avait pas de déficit, voire même était en excédent budgétaire. Pourtant, ce pays, avec l'Espagne, est aujourd'hui au cœur de la tourmente. C'est un démenti cinglant à l'idée que l'Europe serait en crise parce que les dépenses publiques sont trop importantes. Ce n'est pas cela la cause. Il faut chercher en direction de l'attitude des banques, de leur comportement à risque, du sauvetage du secteur financier et des politiques libérales qui sont à la base de la construction européenne.

Vous organisez-vous des assises nationales le samedi 23 juin (voir programme et lieu). Qu'en sortira-t-il ?

► **Le programme des assises nationales des Collectifs pour un audit citoyen de la dette publique**

Nous mettrons en commun l'expertise acquise lors des travaux des comités locaux d'audit. Nous saurons aussi où nous en sommes. Nous pourrions tirer un bilan de ce qui a été fait. Ces assises permettront de préparer un rapport d'étape et nous verrons dans quelle direction on s'oriente. Le président de la République François Hollande a de son côté demandé à la Cour des comptes un audit des finances publiques. Pour notre part, nous n'avons pas attendu les élections pour commencer cet audit. Nous avons donc écrit à la Cour des comptes ainsi qu'aux ministres responsables pour leur demander que le collectif soit entendu, notamment parce que notre démarche est plus large qu'un audit financier. Les 150 collectifs ont accumulé beaucoup d'expérience et de connaissance sur l'état de la dette y compris dans les collectivités. Pour l'instant, nous n'avons pas eu de réponse du gouvernement.

Est-ce que le rapport d'étape contiendra des recommandations ?

En l'état actuel, nous n'avons pas prévu de recommandations. Il s'agit plutôt d'un état des lieux de la dette publique, de son évolution, dans les administrations centrales, locales et sociales. Qui détient la dette aujourd'hui ? Qu'est-ce qu'on en fait ? Comment cela se passe avec les collectivités ? Nous intégrons aussi le fait que le Pacte budgétaire européen, en cours de ratification, contient le contraire de ce que nous préconisons comme politique.

Nous discuterons pour la rentrée de la perspective d'un tribunal de la dette auquel pourraient participer les collectivités locales, les comités locaux et des experts. Nous pourrions à cette occasion demander des comptes aux grandes entreprises du CAC 40 dont l'imposition fiscale est très faible, pour ne pas dire ridicule. Nous pourrions aussi déterminer quelle est la part de la dette pouvant être considérée comme illégitime.